# TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS

(Attribué à SPINOZA)

(Ouvrage d'origine : B.N.F. / GALLICA, numérisé sous forme d'images).

(Avec adaptations mineures du texte d'origine – en vieux français – pour une lecture plus facile : f / s ; oi / ai ; aye / aie ; & / et, et quelques autres détails).

Note: Cet ouvrage est placé dans le répertoire "Spinoza" de la B.N.F. et porte une mention manuscrite identique. L'auteur et les dates de composition et de publication n'en sont pas connus. Une discussion sur son origine (il semble que le titre - qui a fait pendant longtemps couler beaucoup d'encre, voire de sang – ait été utilisé plusieurs fois ; il n'est par ailleurs sans doute pas de l'auteur ici) est donnée à la fin. Sans entrer dans le détail, celui-ci est forcément postérieur à la publication des œuvres de Descartes (1596-1650) et édité antérieurement à 1689, si l'on en croit les Mémoires de Littérature de 1716 (les notes ne sont sans doute pas (toutes) de l'auteur et la date de 1731 donnée dans l'une d'elle pour un écrit du Comte de Boulainvilliers (1658-1722) est évidemment postérieure au tout et doit donc correspondre à des rééditions ; elle entre en outre largement en contradiction avec le texte. Par ailleurs, ces Mémoires de 1716. font référence à 1733... dans une fin de texte assez triviale vis-à-vis de ce qui la précède, cependant, qui pourrait être un ajout). Il est donc possible - opinion peu consolidée du réalisateur de la présente version numérisée, qui n'engage que lui, ici, et est donnée sous toutes réserves - qu'il s'agisse d'un ouvrage de jeunesse de Spinoza (1632-1677), que ses amis - dont Louis Meyer - ont pu avoir choisi de faire publier séparément à l'étranger (en Allemagne ?) ou simplement de copier à la main, compte tenu de son objet franchement sulfureux et aussi d'un certain manque de finesse en regard des (autres ?) œuvres de Spinoza (publications posthumes anonymes elles-aussi – en 1677). Quoiqu'il en soit, il y a peu de choses dans cet ouvrage qui ne soit conforme à celles-ci dans l'esprit (des conclusions qui s'imposent sont simplement plus radicalement exposées). Les concordances sont très nombreuses; on notera en particulier le Paragraphe 6, Chapitre 2 où, au sujet de la causalité, on retrouve presque mot pour mot un passage de l'Appendice du Livre I de l'Éthique.

La page <a href="http://www.infidels.org/library/historical/unknown/three\_impostors.html">http://www.infidels.org/library/historical/unknown/three\_impostors.html</a>

reproduit une traduction en anglais de 1904 d'un manuscrit en français de même origine que celui à la base du présent texte, mais comportant néanmoins des différences nettes (par exemple, il n'est pas question de Descartes et les paragraphes sur Mahomet sont très différents, la présente version étant cependant également reproduite en annexe ; il semble qu'en général ce passage sur Mahomet – peut-être assez pauvre à l'origine – ait été tout particulièrement remanié par divers copistes ; on peut noter que même celui du présent texte ne correspond pas parfaitement à la description de Arpe donnée dans la discussion à la fin. Cette page, un peu touffue mais aussi très intéressante, comprend en outre de nombreux compléments d'information (notamment sur la version tirée de l'exemplaire soi-disant de 1598 du Duc de la Vallière, dont le contenu n'est pas précisé, et qui est mentionnée sur d'autres sites). Actuellement, les spécialistes de cet ouvrage le sont plus généralement dans la littérature clandestine ; sur le traité des trois imposteurs – ou les traités, puisque ceux qui ont manié ce

titre se sont manifestement autorisés en même temps de grandes libertés –, voir par exemple <a href="http://lancelot.univ-paris12.fr/lc2-2i.htm#temoin">http://lancelot.univ-paris12.fr/lc2-3i.htm#temoin</a> et <a href="http://lancelot.univ-paris12.fr/lc2-3b.htm">http://lancelot.univ-paris12.fr/lc2-3b.htm</a>).

### CHAPITRE I.

#### De Dieu.

- 1. Quoiqu'il importe à tous les hommes de connaître la vérité, il y en a très-peu cependant qui jouissent de cet avantage : les uns sont incapables de la rechercher par eux-mêmes, les autres ne veulent pas s'en donner la peine. Il ne faut donc pas s'étonner si le monde est rempli d'opinions vaines et ridicules ; rien n'est plus capable de leur donner cours que l'ignorance ; c'est-là l'unique source des fausses idées que l'on a de la Divinité, de l'Âme, des Esprits et de presque tous les autres objets qui composent la Religion. L'usage a prévalu, l'on se contente des préjugés de la naissance et l'on s'en rapporte sur les choses les plus essentielles à des personnes intéressées qui se font une loi de soutenir opiniâtrement les opinions reçues et qui n'osent les détruire de peur de se détruire eux-mêmes.
- 2. Ce qui rend le mal sans remède, c'est qu'après avoir établi les fausses idées qu'on a de Dieu, on n'oublie rien pour engager le peuple à les croire, sans lui permettre de les examiner; au contraire on lui donne de l'aversion pour les Philosophes ou les véritables Savants, de peur que la raison qu'ils enseignent ne lui fasse connaître les erreurs où il est plongé. Les partisans de ces absurdités ont si bien réussi qu'il est dangereux de les combattre. Il importe trop à ces imposteurs que le peuple soit ignorant, pour souffrir qu'on le désabuse. Ainsi on est contraint de déguiser la vérité, ou de se sacrifier à la rage des faux Savants, ou des âmes basses et intéressées.
- 3. Si le peuple pouvait comprendre en quel abîme l'ignorance le jette, il secouerait bientôt le joug de ses indignes conducteurs, car il est impossible de laisser agir la raison sans qu'elle découvre la vérité.

Ces imposteurs l'ont si bien senti, que pour empêcher les bons effets qu'elle produirait infailliblement, ils se sont avisés de nous la peindre comme un monstre qui n'est capable d'inspirer aucun bon sentiment, et quoiqu'ils blâment en général ceux qui sont déraisonnables, ils seraient cependant bien fâchés que la vérité fût écoutée. Ainsi l'on voit tomber sans cesse dans des contradictions continuelles ces ennemis jurés du bon sens; et il est difficile de savoir ce qu'ils prétendent. S'il est vrai que la droite raison soit la seule lumière que l'homme doive suivre, et si le peuple n'est pas aussi incapable de raisonner qu'on tâche de le persuader, il faut que ceux qui cherchent à. l'instruire s'appliquent à rectifier ses faux raisonnements, et à détruire ses préjugés; alors on verra ses yeux se déciller peu-à-peu et son esprit se convaincre de cette vérité, que Dieu n'est point ce qu'il s'imagine ordinairement.

4. Pour en venir à bout, il n'est besoin ni de hautes spéculations, ni de pénétrer fort avant dans

les secrets de la nature. On n'a besoin que d'un peu de bon sens pour juger que Dieu n'est ni colère ni jaloux ; que la justice et la miséricorde sont de faux titres qu'on lui attribue ; et que ce que les Prophètes et les Apôtres en ont dit, ne nous apprend ni sa nature ni son essence.

En effet à parler sans fard et à dire la chose comme elle est, ne faut-il pas convenir que ces Docteurs n'étaient ni plus habiles ni mieux instruits que le reste des hommes ; que bien loin de là, ce qu'ils disent au sujet de Dieu est si grossier, qu'il faut être tout-à-fait peuple pour le croire ? Quoique la chose soit assez évidente d'elle-même, nous allons la rendre encore plus sensible, en examinant cette question : S'il y a quelque apparence que les Prophètes et les Apôtres aient été autrement conformés que les autres hommes ?

5. Tout le monde demeure d'accord que pour la naissance et les fonctions ordinaires de la vie, ils n'avaient rien qui les distinguât du reste des hommes; ils étaient engendrés par des hommes, ils naissaient des femmes, et ils conservaient leur vie de la même façon que nous. Quant à l'esprit, on veut que Dieu animât bien plus celui des Prophètes que des autres hommes, qu'il se communiquât à eux d'une façon toute particulière : On le croit d'aussi bonne foi que si la chose était prouvée ; et sans considérer que tous les hommes se ressemblent, et qu'ils ont tous une même origine, on prétend que ces hommes ont été d'une trempe extraordinaire, et choisis par la Divinité pour annoncer ses oracles. Mais outre qu'ils n'avaient ni plus d'esprit que le vulgaire, ni l'entendement plus parfait, que voit-on dans leurs écrits qui nous oblige à prendre une si haute opinion d'eux? La plus grande partie des choses qu'ils ont dites est si obscure que l'on n'y entend rien, et en si mauvais ordre qu'il est facile de s'apercevoir qu'ils ne s'entendaient pas eux-mêmes, et qu'ils n'étaient que des fourbes ignorants. Ce qui a donné lieu à l'opinion que l'on a conçue d'eux, c'est la hardiesse qu'ils ont eue de se vanter de tenir immédiatement de Dieu tout ce qu'ils annonçaient au peuple ; créance absurde et ridicule, puisqu'ils avouent eux-mêmes que Dieu ne leur parlait qu'en songe. Il n'est rien de plus naturel à l'homme que les songes, par conséquent il faut qu'un homme soit bien effronté, bien vain et bien insensé pour dire que Dieu lui parle par cette voie, et il faut que celui qui y ajoute foi soit bien crédule et bien fol pour prendre des songes pour des oracles divins. Supposons pour un moment que Dieu se sît entendre à quelqu'un par des songes, par des visions, ou par telle autre voie qu'on voudra l'imaginer, personne n'est obligé d'en croire sur sa parole un homme sujet à l'erreur, et même au mensonge et à l'imposture : aussi voyons-nous que dans l'ancienne Loi l'on n'avait pas à beaucoup près pour les Prophètes autant d'estime qu'on en a aujourd'hui. Lorsqu'on était las de leur babil qui ne tendait souvent qu'à semer la révolte, et à détourner le peuple de l'obéissance due aux Souverains, on les faisait taire par divers supplices : Jésus-Christ lui-même n'échappa point au juste châtiment qu'il méritait; il n'avait pas comme Moïse une armée à sa suite pour défendre ses opinions : 1 ajoutez à cela que les Prophètes étaient tellement accoutumés à se contredire les uns les autres, qu'il ne s'en trouvait pas dans quatre cents <sup>2</sup> un seul de véritable. De plus, il est certain que le but de leurs Prophéties, aussi bien que des lois des plus célèbres législateurs, était d'éterniser leur mémoire, en faisant croire aux peuples qu'ils conféraient avec Dieu. Les plus fins politiques en ont toujours usé de la sorte, quoique cette ruse n'ait pas toujours réussi à ceux qui, à l'imitation de Moïse, n'avaient pas le moyen de pourvoir à leur sûreté.

<sup>1</sup> Moïse fit mourir tout d'un coup 24000. hommes pour s'être opposés à sa Loi.

<sup>2</sup> II est écrit au premier Livre des Rois Chap. 22 . vs. 6. qu'Achab, Roi d'Israël, consulta 400. Prophètes, qui se trouvèrent tous faux, par les suites de leurs Prophéties.

6. Cela posé, examinons un peu l'idée que les Prophètes ont eue de Dieu. S'il faut les en croire, Dieu est un Être purement corporel; Michée le voit assis; Daniel, vêtu de blanc et sous la forme d'un vieillard; Ézéchiel le voit comme un feu; voilà pour le Vieux-Testament. Quant au Nouveau, les Disciples de Jésus-Christ s'imaginent le voir sous la forme d'une colombe, les Apôtres sous celle de langues de feu, et St. Paul enfin comme une lumière qui l'éblouit et l'aveugle. Pour ce qui est de la contradiction de leurs sentiments, Samuel <sup>3</sup> croyait que Dieu ne se repentait jamais de ce qu'il avait résolu ; au contraire Jérémie 4 nous dit que Dieu se repent des conseils qu'il a pris. Joël 5 nous apprend qu'il ne se repent que du mal qu'il a fait aux hommes : Jérémie dit qu'il ne s'en repent point. La Genèse 6 nous enseigne que l'homme est maître du péché, et qu'il ne tient qu'à lui de bien faire, au lieu que St. Paul 7 assure que les hommes n'ont aucun empire sur la concupiscence sans une grâce de Dieu toute particulière etc. Telles sont les idées fausses et contradictoires que ces prétendus inspirés nous donnent de Dieu, et que l'on veut que nous en ayons, sans considérer que ces idées nous représentent la Divinité comme un être sensible, matériel et sujet à toutes les passions humaines. Cependant on vient nous dire après cela que Dieu n'a rien de commun avec la matière, et qu'il est un Être incompréhensible pour nous. Je souhaiterais fort savoir comment tout cela peut s'accorder, s'il est juste d'en croire des contradictions si visibles et si déraisonnables, et si l'on doit enfin s'en rapporter au témoignage d'hommes assez grossiers pour s'imaginer, nonobstant les sermons de Moïse, qu'un Veau était leur Dieu! Mais sans nous arrêter aux rêveries d'un peuple élevé dans la servitude et dans l'absurdité, disons que l'ignorance a produit la croyance de toutes les impostures et les erreurs qui règnent aujourd'hui parmi nous.

<sup>3</sup> Cap. 15. vs. 2. et 9.

<sup>4</sup> Cap. 18. vs. 10.

<sup>5</sup> Cap. 2. vs. 13.

<sup>6</sup> Cap. 4. vs. 7.

<sup>7</sup> Rom. 15. 9. vs . 10.

### **CHAPITRE II**

Des raisons qui ont engagé les hommes à se figurer un Être invisible qu'on nomme communément Dieu.

- l. Ceux qui ignorent les causes physiques ont une crainte <sup>1</sup> naturelle qui procède de l'inquiétude et du doute où ils sont s'il existe un Être ou une puissance qui ait le pouvoir de leur nuire ou de les conserver. De là le penchant qu'ils ont à feindre des causes invisibles, qui ne sont que les Fantômes de leur imagination, qu'ils invoquent dans l'adversité et qu'ils louent dans la prospérité. Ils s'en font des Dieux à la fin, et cette crainte chimérique des puissances invisibles est la source des Religions que chacun se forme à sa mode. Ceux à qui il importait que le peuple fût contenu et arrêté par de semblables rêveries ont entretenu cette semence de Religion, en ont fait une loi, et ont enfin réduit les peuples, par les terreurs de l'avenir, à obéir aveuglément.
- 2. La source des Dieux étant trouvée, les hommes ont cru qu'ils leur ressemblaient, et qu'ils faisaient comme eux toutes choses pour quelque fin. Ainsi ils disent et croient unanimement que Dieu n'a rien fait que pour l'homme, et réciproquement que l'homme n'est fait que pour Dieu. Ce préjugé est général, et lorsqu'on réfléchit sur l'influence qu'il a dû nécessairement avoir sur les mœurs et les opinions des hommes, on voit clairement que c'est de là qu'ils ont pris occasion de se former des idées fausses du bien et du mal, du mérite et du démérite, des louanges et de la honte, de l'ordre et de la confusion, de la beauté et de la difformité, et des autres choses semblables.
- 3. Chacun doit demeurer d'accord que tous les hommes sont dans une profonde ignorance en naissant, et que la seule chose qui leur soit naturelle est de chercher ce qui leur est utile et profitable : de là vient 1°. qu'on croit qu'il suffit pour être libre de sentir en soi-même qu'on peut vouloir et souhaiter sans se mettre nullement en peine des causes qui disposent à vouloir et à souhaiter, par ce qu'on ne les connaît pas. 2°. Comme les hommes ne font rien que pour une fin qu'ils préfèrent à toute autre, ils n'ont pour but que de connaître les causes finales de leurs actions et ils s'imaginent qu'après cela ils n'ont plus aucun sujet de doute, et comme ils trouvent en eux-mêmes et hors d'eux plusieurs moyens de parvenir à ce qu'ils se proposent, vu qu'ils ont, par exemple, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un soleil pour les éclairer etc., ils ont conclu qu'il n'y a rien dans la nature qui ne soit fait pour eux, et dont ils ne puissent jouir et disposer ; mais comme ils savent que ce n'est point eux qui ont fait toutes ces choses, ils se sont cru bien fondés à imaginer un être suprême auteur de tout, en un mot ils ont pensé que tout ce qui existe était l'ouvrage d'une ou de plusieurs Divinités. D'un autre côté la nature des Dieux que les hommes ont. admis leur étant inconnue, ils en ont jugé par eux-mêmes, s'imaginant qu'ils étaient susceptibles des mêmes passions qu'eux; et comme les

<sup>1</sup> Cætera, quæ fieri in terris, Cæloque tuentur Mortales pavidis cùm pendent mentibu' sæpe Efficiunt animos humileis formidine Divûm, Depressosque premunt ad terram, propterea quòd Ignorantia causarum conferre Deorum Cogit ad imperium res, & concedere regnum: & Quorum operum causas nulla ratione videre I ossunt bæc fieri Divino numine rentur. Lucret. de rer. nat. Lib. VI. vs. 49. & seqq.

inclinations des hommes sont différentes, chacun a rendu à sa Divinité un culte selon son humeur, dans la vue d'attirer ses bénédictions et de faire servir par là toute la nature à ses propres désirs.

- 4. C'est de cette manière que le préjugé, s'est changé en superstition ; il s'est enraciné de telle sorte, que les gens les plus grossiers se sont cru capables de pénétrer dans les causes finales comme s'ils en avaient une entière connaissance. Ainsi au lieu de faire voir que la nature ne fait rien en vain, ils ont cru que Dieu et la nature pensaient à la façon des hommes. L'expérience ayant fait connaître qu'un nombre infini de calamités troublent les douceurs de la vie comme les orages, les tremblements de terre, les maladies, la faim, la soif, etc. on attribua tous ces maux à la colère céleste, on crut la Divinité irritée contre les offenses des hommes qui n'ont pu ôter de leur tête une pareille chimère, ni se désabuser de ces préjugés par les exemples journaliers qui leur prouvent que les biens et les maux ont été de tout temps communs aux bons et aux méchants. Cette erreur vint de ce qu'il leur fut plus facile de demeurer dans leur ignorance naturelle que d'abolir un préjugé reçu depuis tant de siècles, et d'établir quelque chose de vraisemblable.
- 5. Ce préjugé les a conduits à un autre qui est de croire que les jugements de Dieu étaient incompréhensibles, et que par cette raison la connaissance de la vérité était au dessus des forces de l'esprit humain ; erreur où l'on serait encore, si les mathématiques, la physique et quelques autres sciences ne l'avaient détruite.
- 6. Il n'est pas besoin de longs discours pour montrer que la nature ne se propose aucune fin, et que toutes les causes finales ne sont que des fictions humaines. Il suffit de prouver que cette doctrine ôte à Dieu les perfections qu'on lui attribue. C'est ce que nous allons faire voir. Si Dieu agit pour une fin, soit pour lui-même, soit pour quelque autre, il désire ce qu'il n'a point, et il faudra convenir qu'il y a un temps auquel Dieu n'ayant pas l'objet pour lequel il agit, il a souhaité de l'avoir : ce qui est faire un Dieu indigent. Mais pour ne rien omettre de ce qui peut appuyer le raisonnement de ceux qui tiennent l'opinion contraire, supposons par exemple qu'une pierre qui se détache d'un bâtiment tombe sur une personne et la tue, il faut bien, disent nos ignorants, que cette pierre soit tombée à dessein de tuer cette personne, or cela n'a pu arriver que parce que Dieu l'a voulu. Si on leur répond que c'est le vent qui a causé cette chute dans le temps que ce pauvre malheureux passait, ils vous demanderont d'abord pourquoi il passait précisément dans le moment que le vent ébranlait cette pierre. Répliquez leur qu'il allait dîner chez un de ses amis qui l'en avait prié, ils voudront savoir pourquoi cet ami l'avait plutôt prié dans ce temps-là que dans un autre ; ils vous feront ainsi une infinité de questions bizarres pour remonter de causes en causes et vous faire avouer que la seule volonté de Dieu qui est l'asile des ignorants, est la cause première de la chute de cette pierre. De même lorsqu'ils voient la structure du corps humain, ils tombent dans l'admiration; et de ce qu'ils ignorent les causes des effets qui leur paraissent si merveilleux, ils concluent que c'est un effet surnaturel auquel les causes qui nous sont connues ne peuvent avoir aucune part. De-là vient que celui qui veut examiner à fond les œuvres de la création, et pénétrer en vrai Savant dans leurs causes naturelles sans s'asservir aux préjugés formés par l'ignorance, passe pour un impie ou est bientôt décrié par la malice de ceux que le vulgaire reconnaît pour les interprètes de la nature et

des Dieux : ces âmes mercenaires savent très-bien que l'ignorance qui tient le peuple dans l'étonnement, est ce qui les fait subsister et qui conserve leur crédit.

- 7. Les hommes s'étant donc imbus de la ridicule opinion que tout ce qu'ils voient est fait pour eux, se sont fait un point de Religion d'appliquer tout à eux-mêmes, et de juger du prix des choses par le profit qu'ils en retirent. C'est là-dessus qu'ils ont formé les notions qui leur servent à expliquer la nature des choses, à juger du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, du chaud et du froid, de la beauté et de la laideur etc., qui dans le fond ne sont point ce qu'ils s'imaginent : maîtres de former ainsi leurs idées, ils se flattèrent d'être libres ; ils se crurent en droit de décider de la louange et du blâme, du bien et du mal ; ils ont appelé bien ce qui tourne à leur profit et ce qui regarde le culte divin, et *mal* au contraire ce qui ne convient ni à l'un ni à l'autre : et comme les ignorants ne sont capables de juger de rien, et n'ont aucune idée des choses que par le secours de l'imagination qu'ils prennent pour le jugement, ils nous disent que l'on ne connaît rien dans la nature, et se figurent un ordre particulier dans le monde. Enfin ils croient les choses bien ou mal ordonnées, suivant qu'ils ont de la facilité ou de la peine à les imaginer, quand les sens les leur représentent; et comme on s'arrête volontiers à ce qui fatigue le moins le cerveau, on se persuade d'être bien fondé à préférer l'ordre à la confusion, comme si l'ordre était autre chose qu'un pur effet de l'imagination des hommes. Ainsi, dire que Dieu a tout fait avec ordre, c'est prétendre que c'est en faveur de l'imagination humaine qu'il a créé le monde de la manière la plus facile à être conçue par elle : ou, ce qui au fond est la même chose, que l'on connaît avec certitude les rapports et les fins de tout ce qui existe, assertion trop absurde pour mériter d'être réfutée sérieusement.
- 8. Pour ce qui est des autres notions, ce sont de purs effets de la même imagination, qui n'ont rien de réel, et qui ne sont que les différentes affections ou modes dont cette faculté est susceptible: quand, par exemple, les mouvements que les objets impriment dans les nerfs, par le moyen des yeux, sont agréables aux sens, on dit que ces objets sont beaux. Les odeurs sont bonnes ou mauvaises, les saveurs douces ou amères, ce qui se touche dur ou tendre, les sons rudes ou agréables, suivant que les odeurs, les saveurs et les sons frappent ou pénètrent les sens ; c'est d'après ces idées qu'il se trouve des gens qui croient que Dieu se plait à la mélodie, tandis que d'autres ont cru que les mouvements célestes étaient un concert harmonieux : ce qui marque bien que chacun se persuade que les choses sont telles qu'il se les figure, ou que le monde est purement imaginaire. Il n'est donc point étonnant qu'il se trouve à peine deux hommes d'une même opinion et qu'il y en ait même qui fassent gloire de douter de tout : car quoique les hommes aient un même corps, et qu'ils se ressemblent tous à beaucoup d'égards, ils diffèrent néanmoins à beaucoup d'autres ; de là vient que ce qui semble bon à l'un devient mauvais pour l'autre, que ce qui plait à celui-ci déplait à celui-là. D'où il est aisé de conclure que les sentiments ne diffèrent qu'en raison de l'organisation et de la diversité des coexistences, que le raisonnement y a peu de part, et qu'enfin les notions des choses du monde ne sont qu'un pur effet de la seule imagination.
- 9. Il est donc évident que toutes les raisons dont le commun des hommes a coutume de se servir, lorsqu'il se mêle d'expliquer la nature, ne sont que des façons d'imaginer qui ne prouvent rien moins que ce qu'il prétend; l'on donne à ces idées des noms comme si elles

existaient ailleurs que dans un cerveau prévenu ; on devrait Ies appeler, non des êtres, mais de pures chimères. A l'égard des arguments fondés sur ces notions, il n'est rien de plus aisé que de les réfuter, par exemple.

S'il était vrai, nous dit-on, que l'univers fût un écoulement et une suite nécessaire de la nature divine, d'où viendraient les imperfections et les défauts qu'on y remarque ? Cette objection se réfute sans nulle peine. On ne saurait juger de la perfection et de l'imperfection d'un être qu'autant qu'on en connaît l'essence et la nature ; et c'est s'abuser étrangement que de croire qu'une chose est plus ou moins parfaite suivant qu'elle plait ou déplait, et qu'elle est utile ou nuisible à la nature humaine. Pour fermer la bouche à ceux qui demandent pourquoi Dieu n'a point créé tous les hommes bons et heureux, il suffit de dire que tout est nécessairement ce qu'il est, et que dans la nature il n'y a rien d'imparfait puisque tout découle de la nécessité des choses.

10. Cela posé, si l'on demande ce que c'est que *Dieu*, je réponds que ce mot nous représente l'être universel dans lequel, pour parler comme Saint Paul, *nous avons la vie*, *le mouvement et l'être*. Cette notion n'a rien qui soit indigne de Dieu; car si tout est en Dieu, tout découle nécessairement de son essence, et il faut absolument qu'il soit tel que ce qu'il contient, puisqu'il est incompréhensible que des êtres tous matériels soient maintenus et contenus dans un être qui ne le soit point. Cette opinion n'est point nouvelle; Tertullien, l'un des plus savants hommes que les Chrétiens aient eu, a prononcé contre Apelles que ce qui n'est pas corps n'est rien, et contre Praxéas que toute substance est un <sup>2</sup> corps. Cette doctrine cependant n'a pas été condamnée dans les quatre premiers Conciles Oecuméniques ou généraux. <sup>3</sup>

11. Ces idées sont claires, simples et les seules mêmes qu'un bon esprit puisse se former de Dieu. Cependant il y a peu de gens qui se contentent d'une telle simplicité. Le Peuple grossier et accoutumé aux flatteries des sens demande un Dieu qui ressemble aux Rois de la terre. Cette pompe, ce grand éclat qui les environne l'éblouit de telle sorte, que lui ôter l'idée d'un Dieu àpeu-près semblable à ces Rois, c'est lui ôter l'espérance d'aller après la mort grossir le nombre des courtisans célestes pour jouir avec eux des mêmes plaisirs qu'on goûte à la Cour des Rois; c'est priver l'homme de la seule consolation qui l'empêche de se désespérer dans les misères de la vie. On dit qu'il faut un Dieu juste et vengeur qui punisse et récompense : on veut un Dieu susceptible de toutes les passions humaines : on lui donne des pieds, des mains, des yeux et des oreilles, et cependant on ne veut point qu'un Dieu constitué de la sorte ait rien de matériel. On dit que l'homme est son chef-d'œuvre et même son image, mais on ne veut pas que la copie soit semblable à l'original. Enfin le Dieu du peuple d'aujourd'hui est sujet à bien plus de formes que le Jupiter des Païens. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que plus ces notions se contredisent et choquent le bon sens, plus le vulgaire les révère, parce qu'il croit opiniâtrement ce que les Prophètes en ont dit, quoique ces visionnaires ne fussent parmi les Hébreux que ce qu'étaient les augures et les devins chez les Païens. On consulte la Bible comme si Dieu et la nature s'y expliquaient d'une façon particulière; quoique ce livre ne soit qu'un tissu de fragments cousus ensemble en divers temps, ramassés par diverses personnes, et publiés de l'aveu des Rabbins qui

<sup>2</sup> Quis autem negabit Deum esse corpus, etsi Deus Spiritus ? Spiritas etiam corporis sui generis, in sua effigie. TERTUL. adv. Prax. Cap. 7.

<sup>3</sup> Ces 4. premiers Conciles sont l°. celui de Nicée en 325. sous Constantin et le Pape Sylvestre. 2°. celui de Constantinople en 381. sous Gratien, Valentinien et Théodose, et le Pape Damase I. 3°. celui d'Éphèse en 431. sous Théodose le jeune et Valentinien, et le Pape Célestin. 4°. celui de Chalcédoine en 451. sous Valentinien et Martian, et le Pape Léon I.

ont décidé suivant leur fantaisie de ce qui devait être approuvé ou rejeté selon qu'ils l'ont trouvé conforme ou opposé à la loi de Moïse. 4

Telle est la malice et la stupidité des hommes. Ils passent leur vie à chicaner et persistent à respecter un livre où il n'y a guères plus d'ordre que dans l'Alcoran de Mahomet, un livre, disje, que personne n'entend, tant il est obscur et mal conçu; un livre qui ne sert qu'à fomenter les divisions. Les Juifs et les Chrétiens aiment mieux consulter ce grimoire que d'écouter la Loi naturelle que Dieu, c'est-à-dire la Nature, en tant qu'elle est le principe de toutes choses, a écrit dans le cœur des hommes. Toutes les autres lois ne sont que des fictions humaines, et de pures illusions mises au jour, non par les Démons ou mauvais Esprits qui n'existèrent jamais qu'en idée, mais par la politique des Princes et des Prêtres. Les premiers ont voulu par là donner plus de poids à leur autorité, et ceux-ci ont voulu s'enrichir par le débit d'une infinité de chimères qu'ils vendent cher aux ignorants.

Toutes les autres lois qui ont succédé à celle de Moïse, j'entends les lois des Chrétiens, ne sont appuyées que sur cette Bible dont l'original ne se trouve point, qui contient des choses surnaturelles et impossibles, qui parle de récompenses et de peines pour les actions bonnes ou mauvaises, mais qui ne sont que pour l'autre vie, de peur que la fourberie ne soit découverte, nul n'en étant jamais revenu. Ainsi le peuple toujours flottant entre l'espérance et la crainte est retenu dans son devoir par l'opinion qu'il a que Dieu n'a fait les hommes que pour les rendre éternellement heureux ou malheureux. C'est-là ce qui a donné lieu à une infinité de Religions.

<sup>4</sup> Le Talmud porte que les Rabbins délibérèrent s'ils ôteraient le Livre des Proverbes et celui de l'Ecclésiaste du nombre des Canoniques ; ils les laissèrent parce qu'il y est parlé avec éloge de Moïse et de sa Loi. Les Prophéties d'Ézéchiel auraient été retranchées du Catalogue sacré si un certain Chanoine n'avait entrepris de les concilier avec la même Loi.

### CHAPITRE III.

Ce que signifie ce mot RELIGION : comment et pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde.

1. Avant que le mot Religion se fût introduit dans le monde, on n'était obligé qu'à suivre la loi naturelle, c'est-à-dire, à se conformer à la droite raison. Ce seul instinct était le lien auquel les hommes étaient attachés; et ce lien, tout simple qu'il est, les unissait de telle sorte que les divisions étaient rares. Mais dès que la crainte eut fait soupçonner qu'il y a des Dieux et des Puissances invisibles, ils élevèrent des autels à ces êtres imaginaires, et secouant le joug de la nature et de la raison, ils se lièrent par de vaines cérémonies et par un culte superstitieux aux vains fantômes de l'imagination. C'est de là que dérive le mot de Religion qui fait tant de bruit dans le monde. Les hommes ayant admis des Puissances invisibles qui avaient tout pouvoir sur eux, ils les adorèrent pour les fléchir, et de plus ils s'imaginèrent que la nature était un être subordonné à ces Puissances. Dès lors ils se la figurèrent comme une masse morte ou comme un esclave qui n'agissait que suivant l'ordre de ces Puissances. Dès que cette fausse idée eut frappé leur esprit, ils n'eurent plus que du mépris pour la nature et du respect que pour ces êtres prétendus qu'ils nommèrent leurs Dieux. De là est venue l'ignorance où tant de peuples sont plongés, ignorance d'où les vrais savants les pourraient retirer, quelque profond qu'en soit l'abîme, si leur zèle n'était traversé par ceux qui mènent ces aveugles, et qui ne vivent qu'à la faveur de leurs impostures.

Mais quoiqu'il y ait bien peu d'apparence de réussir dans cette entreprise, il ne faut pas abandonner le parti de la vérité ; quand ce ne serait qu'en considération de ceux qui se garantissent des symptômes de ce mal, il faut qu'une âme généreuse dise les choses comme elles sont. La vérité, de quelque nature qu'elle soit, ne peut jamais nuire, au lieu que l'erreur, quelque innocente et quelque utile même qu'elle paraisse, doit nécessairement avoir à la longue des effets très-funestes.

- 2. La crainte qui a fait les Dieux a fait aussi la Religion, et depuis que les hommes se sont mis en tête qu'il y avait des Agents invisibles qui étaient cause de leur bonne ou mauvaise fortune, ils ont renoncé au bon sens et à la raison, et ils ont pris leurs chimères pour autant de Divinités qui avaient soin de leur conduite. Après donc s'être forgé des Dieux ils voulurent savoir quelle était leur nature, et s'imaginant qu'ils devaient être de la même substance que l'âme, qu'ils croyaient ressembler aux fantômes qui paraissent dans le miroir ou pendant le sommeil, ils crurent que leurs Dieux étaient des substances réelles, mais si ténues et si subtiles que pour les distinguer des Corps ils les appelèrent *Esprits*, bien que ces Corps et ces Esprits ne soient en effet qu'une même chose, et ne diffèrent que du plus au moins, puisqu'être *Esprit* ou *incorporel*, est une chose incompréhensible. La raison est que tout Esprit a une figure qui lui est <sup>1</sup> propre, et qu'il est renfermé dans quelque lieu, c'est-à-dire, qu'il a des bornes, et que par conséquent c'est un corps quelque subtil qu'on le suppose. <sup>2</sup>
- 3. Les Ignorants, c'est-à-dire la plupart des hommes, ayant fixé de cette sorte la nature de la

<sup>1</sup> Voyez le passage de Tertullien cité parag. 10 chap. II.

<sup>2</sup> Voyez Hobbes Léviathan de homine Cap. 12. pag. 56. 57. 58.

substance de leurs Dieux, tâchèrent aussi de pénétrer par quels moyens ces Agents invisibles produisaient leurs effets; mais n'en pouvant venir à bout, à cause de leur ignorance, ils en crurent leurs conjectures, jugeant aveuglément de l'avenir par le passé : comme si l'on pouvait raisonnablement conclure de ce qu'une chose est arrivée autrefois de telle et telle manière, qu'elle arrivera, ou qu'elle doive arriver constamment de la même manière; surtout lorsque les circonstances et toutes les causes qui influent nécessairement sur les évènements et les actions humaines, et qui en déterminent la nature et l'actualité, sont diverses. Ils envisagèrent donc le passé et en augurèrent bien ou mal pour l'avenir, suivant que la même entreprise avait autrefois bien ou mal réussi. C'est ainsi que Phormion ayant défait les Lacédémoniens dans la bataille de Naupacte, les Athéniens après sa mort élurent un autre Général du même nom. Hannibal ayant succombé sons les armes de Scipion l'Africain, à cause de ce bon succès les Romains envoyèrent dans la même Province un autre Scipion contre César, ce qui ne réussit ni aux Athéniens ni aux Romains: Ainsi plusieurs nations après deux ou trois expériences ont attaché aux lieux, aux objets et aux noms leurs bonnes ou leurs mauvaises fortunes ; d'autres se sont servi de certains mots qu'ils appellent des enchantements, et les ont cru si efficaces qu'ils s'imaginaient par leur moyen faire parler les arbres, faire un homme ou un Dieu d'un morceau de pain, et métamorphoser tout ce qui paraissait devant eux <sup>3</sup>.

- 4. L'Empire des Puissances invisibles étant établi de la sorte, les hommes ne les révérèrent d'abord que comme leurs Souverains, c'est-à-dire, par des marques de soumission et de respect, tels que sont les présents, les prières etc. Je dis *d'abord*, car la nature n'apprend point à user de Sacrifices sanglants en cette rencontre : ils n'ont été institués que pour la subsistance des Sacrificateurs et des Ministres, destinés au service de ces Dieux imaginaires.
- 5. Ce germe de Religion (je veux dire l'espérance et la crainte) fécondé par les passions et opinions diverses des hommes, a produit ce grand nombre de croyances bizarres qui sont les causes de tant de maux et de tant de révolutions qui arrivent dans les États.

  Les honneurs et les grands revenus qu'on a attachés au Sacerdoce, ou aux Ministres des Dieux, ont flatté l'ambition et l'avarice de ces hommes rusés qui ont su profiter de la stupidité des Peuples; ceux-ci ont si bien donné dans leurs pièges qu'ils se sont fait insensiblement une habitude d'encenser le mensonge et de haïr la vérité.
- 6. Le mensonge étant établi, et les ambitieux épris de la douceur d'être élevés au-dessus de leurs semblables, ceux-ci tâchèrent de se mettre en réputation en feignant d'être les amis des Dieux invisibles que le vulgaire redoutait. Pour y mieux réussir chacun les peignit à sa mode et prit la licence de les multiplier au point qu'on en trouvait à chaque pas.
- 7. La matière informe du monde fut appelée le Dieu *Chaos*. On fit de même un Dieu du *Ciel*, de la *Terre*, de la *Mer*, du *Feu*, des *Vents* et des *Planètes*. On fit le même honneur aux hommes et aux femmes ; les oiseaux, les reptiles, le crocodile, le veau, le chien, l'agneau, le serpent et le pourceau, en un mot toutes sortes d'animaux et de plantes furent adorés. Chaque fleuve, chaque fontaine porta le nom d'un Dieu, chaque maison eut le sien, chaque homme eut son génie. Enfin tout était plein, tant dessus que dessous la terre, de Dieux, d'Esprits, d'Ombres et

<sup>3</sup> Hobbes Léviathan de homine Cap. 12. pag. 56. 57.

de Démons. Ce n'était pas encore assez de feindre des Divinités dans tous les lieux imaginables; on eût cru offenser le temps, le jour, la nuit, la concorde, l'amour, la paix, la victoire, la contention, la rouille, l'honneur, la vertu, la fièvre et la santé, on eût, dis-je, cru faire outrage à de telles Divinités qu'on pensait toujours prêtes à fondre sur la tête des hommes, si on ne leur eût élevé des temples et des autels. Ensuite on s'avisa d'adorer son génie, que quelques-uns invoquèrent sous le nom de Muses; d'autres sous le nom de Fortune adorèrent leur propre ignorance. Ceux-ci sanctifièrent leurs débauches sous le nom de Cupidon, leur colère sous celui de Furies, leurs parties naturelles sous le nom de Priape; en un mot il n'y eut rien à quoi ils ne donnassent le nom d'un Dieu ou d'un Démon 4.

- 8. Les fondateurs des Religions sentant bien que la base de leurs impostures était l'ignorance des Peuples, s'avisèrent de les y entretenir par l'adoration des images dans lesquelles ils feignirent que les Dieux habitaient; cela fit tomber sur leurs Prêtres une pluie d'or et des Bénéfices que l'on regarda comme des choses saintes parce qu'elles furent destinées à l'usage des ministres sacrés, et personne n'eut la témérité ni l'audace d'y prétendre, ni même d'y toucher. Pour mieux tromper le Peuple, les Prêtres se supposèrent des Prophètes, des Devins, des Inspirés capables de pénétrer dans l'avenir, ils se vantèrent d'avoir commerce avec les Dieux; et comme il est naturel de vouloir savoir sa destinée, ces imposteurs n'eurent garde d'omettre une circonstance si avantageuse à leur dessein. Les uns s'établirent à Délos, les autres à Delphes et ailleurs, où, par des oracles ambigus, ils répondirent aux demandes qu'on leur faisait : les femmes même s'en mêlaient; les Romains avaient recours dans les grandes calamités aux Livres des Sibylles. Les fous passaient pour des inspirés. Ceux qui feignaient d'avoir un commerce familier avec les morts étaient nommés Nécromanciens; d'autres prétendaient connaître l'avenir par le vol des oiseaux ou par les entrailles des bêtes. Enfin les yeux, les mains, le visage, un objet extraordinaire, tout leur semblait d'un bon ou mauvais augure ; tant il est vrai que l'ignorance reçoit telle impression qu'on veut, quand on a trouvé le secret de s'en prévaloir. <sup>5</sup>
- 9. Les ambitieux qui ont toujours été de grands maîtres dans l'art de tromper, ont suivi cette route lorsqu'ils donnèrent des lois ; et pour obliger le peuple de se soumettre volontairement, ils lui ont persuadé qu'ils les avaient reçues d'un Dieu ou d'une Déesse.

Quoi qu'il en soit de cette multitude de Divinités, ceux chez qui elles ont été adorées, et qu'on nomme *Païens*, n'avaient point de système général de Religion. Chaque République, chaque État, chaque Ville et chaque particulier avait ses rites propres et pensait de la Divinité à sa fantaisie. Mais il s'est élevé par la suite des législateurs plus fourbes que les premiers, qui ont employé des moyens plus étudiés et plus sûrs en donnant des lois, des cultes, des cérémonies propres à nourrir le fanatisme qu'ils voulaient établir.

Parmi un grand nombre, l'Asie en a vu naître trois qui se sont distingués, tant par les lois et les cultes qu'ils ont institués, que par l'idée qu'ils ont donnée de la Divinité, et par la manière dont ils s'y sont pris pour faire recevoir cette idée et rendre leurs lois sacrées. Moïse fut le plus ancien. Jésus-Christ venu depuis, travailla sur son plan et en conservant le fond de ses lois, il abolit le reste. Mahomet qui a paru le dernier sur la scène, a pris dans l'une et dans l'autre Religion de quoi composer la sienne, et s'est ensuite déclaré l'ennemi de toutes les deux.

<sup>4</sup> Hobbes ubi suprà de homine Cap. 12. pag. 58.

<sup>5</sup> Hobbes ubi suprà de homine Cap. 12. pag. 58. et 59.

Voyons les caractères de ces trois législateurs, examinons leur conduite, afin qu'on juge après cela lesquels sont les mieux fondés, ou ceux qui les révèrent comme des hommes divins, ou ceux qui les traitent de fourbes et d'imposteurs.

10. De Moïse. Le célèbre Moïse petit-fils d'un grand Magicien 6 au rapport de Justin Martyr, eut tous les avantages propres à le rendre ce qu'il devint par la suite. Chacun sait que les Hébreux dont il se fit le chef, étaient une nation de Pasteurs, que le Roi Pharaon Osiris I. reçut en son pays en considération des services qu'il avait reçus de l'un d'eux dans le temps d'une grande famine : il leur donna quelques terres à l'Orient de l'Égypte dans une contrée fertile en pâturages et par conséquent propre à nourrir leurs troupeaux ; pendant près de deux cents ans ils se multiplièrent considérablement, soit, parce qu'y étant considérés comme étrangers, on ne les obligeât point de servir dans les armées, soit qu'à cause des privilèges qu'Osiris leur avait accordés, plusieurs naturels du pays se joignirent à eux, soit enfin que quelques bandes d'Arabes fussent venues se joindre à eux en qualité de leurs frères ; car ils étaient d'une même race. Quoi qu'il en soit, ils multiplièrent si étonnamment que ne pouvant plus tenir dans la contrée de Gossen, ils se répandirent dans toute l'Égypte, et donnèrent à Pharaon une juste raison de craindre qu'ils ne fussent capables de quelques entreprises dangereuses au cas que l'Égypte fût attaquée, (comme cela arrivait alors assez souvent) par les Éthiopiens ses ennemis assidus : ainsi une raison d'État obligea ce Prince à leur ôter leurs privilèges, et à chercher les moyens de les affaiblir et de les asservir.

Pharaon Orus, surnommé Busiris à cause de sa cruauté, lequel succéda à Memnon, suivit son plan à l'égard des Hébreux, et voulant éterniser sa mémoire par l'érection des Pyramides, et en bâtissant la ville de Thèbes, il condamna les Hébreux à travailler les briques, à la formation desquelles les terres de leur Pays étaient très-propres. C'est pendant cette servitude que naquit le célèbre Moïse, la même année que le Roi ordonna qu'on jetât dans le Nil tous les enfants mâles des Hébreux, voyant qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen de faire périr cette Peuplade d'étrangers. Ainsi Moïse fut exposé à périr par les eaux dans un panier enduit de bitume que sa mère plaça dans des joncs sur les bords du fleuve. Le hasard voulut que Thermutis, fille de Pharaon Orus, vint se promener de ce côté-là, et qu'ayant ouï les cris de cet enfant, la compassion si naturelle à son sexe lui inspirât le désir de le sauver. Orus étant mort, Thermutis lui succéda, et Moïse lui ayant été présenté, elle lui fit donner une éducation telle qu'on pouvait la donner à un fils de la Reine d'une nation alors la plus savante et la plus polie de l'univers. En un mot en disant qu'il fut élevé dans toutes les sciences des Égyptiens, c'est tout dire, et c'est nous présenter Moïse comme le plus grand Politique, le plus savant Naturaliste, et le plus fameux Magicien de son temps : outre qu'il est fort apparent qu'il fut admis dans l'ordre des Prêtres, qui étaient en Égypte ce que les Druides étaient dans les Gaules. Ceux qui ne savent pas quel était alors le gouvernement de l'Égypte ne seront peut-être par fâchés d'apprendre que ses fameuses Dynasties ayant pris fin, et tout le pays dépendant d'un seul Souverain, elle était divisée alors en plusieurs Contrées qui n'avaient pas une trop grande étendue. On nommait Monarques les gouverneurs de ces contrées, et ces gouverneurs étaient ordinairement du puissant ordre des Prêtres qui possédaient près d'un tiers de l'Égypte. Le Roi nommait à ces

<sup>6</sup> Il ne faut pas entendre ce mot selon l'opinion vulgaire ; car qui dit *Magicien* chez des gens raisonnables entend un homme adroit, un habile Charlatan, un subtil joueur de gibecière dont tout l'art consiste dans la subtilité et l'adresse ; et non en aucun pacte avec le Diable, comme le croit le vulgaire.

Monarchies ; et si l'on en croit les auteurs qui ont écrit de Moïse, en comparant ce qu'ils en ont dit avec ce que Moïse en a lui-même écrit, on conclura qu'il était Monarque de la contrée de. Gossen, et qu'il devait son élévation à Thermutis, à qui il devait aussi la vie. Voilà quel fut Moïse en Égypte, où il eut tout le temps et les moyens d'étudier les mœurs des Égyptiens et de ceux de sa nation, leurs passions dominantes, leurs inclinations ; connaissances dont il se servit dans la suite pour exciter la révolution dont il fut le moteur.

Thermutis étant morte, son successeur renouvela la persécution contre les Hébreux, et Moïse déchu de la faveur où il avait été, eut peur de ne pouvoir justifier quelque homicides qu'il avait commis ; ainsi il prit le parti de fuir : il se retira dans l'Arabie-Pétrée qui confine à l'Égypte ; le hasard l'ayant conduit chez un chef de quelque Tribu du Pays, les services qu'il rendit et les talents que son Maître crut remarquer en lui, lui méritèrent ses bonnes grâces et une de ses filles en mariage. Il est à propos de remarquer ici que Moïse était si mauvais Juif, et qu'il connaissait alors si peu le redoutable Dieu qu'il imagina dans la suite, qu'il épousa une idolâtre, et qu'il ne pensa pas seulement à circoncire ses enfants.

C'est dans les déserts de cette Arabie qu'en gardant les troupeaux de son beau-père et de son beau-frère, il conçut le dessein de se venger de l'injustice que le Roi d'Égypte lui avait faite, en portant le trouble et la sédition dans le cœur de ses États. Il se flattait de pouvoir aisément réussir, tant à cause de ses talents, que par les dispositions où il savait trouver ceux de sa nation, déjà irrités contre le gouvernement par les mauvais traitements qu'on leur faisait éprouver.

Il parait par l'histoire qu'il a laissée de cette révolution, ou du moins que nous a laissée l'auteur des Livres qu'on attribue à Moïse, que Jethro son beau-père était du complot, aussi bien que son frère Aaron et sa sœur Marie, qui était restée en Égypte et avec qui il avait sans doute entretenu correspondance.

Quoi qu'il en soit, on voit par l'exécution qu'il avait formé un vaste plan en bon politique, et qu'il sut mettre en œuvre contre l'Égypte toute la science qu'il y avait apprise, je veux dire sa prétendue Magie : en quoi il était plus subtil et plus habile que tous ceux qui faisaient métier des mêmes tours d'adresse à la Cour de Pharaon.

C'est par ces prétendus prodiges qu'il gagna la confiance de ceux de sa nation qu'il fit soulever, et auxquels se joignirent les mutins et mécontents Égyptiens, Éthiopiens et Arabes. Enfin vantant la puissance de sa Divinité, les fréquents entretiens qu'il avait avec elle, et la faisant intervenir dans toutes les mesures qu'il prenait avec les chefs de la révolte, il les persuada si bien qu'ils le suivirent au nombre de six cents mille hommes combattants, sans les femmes et les enfants, à travers les déserts de l'Arabie dont il connaissait tous les détours. Après six jours de marche, dans une pénible retraite, il prescrivit à ceux qui le suivaient de consacrer le septième à son Dieu par un repos public, afin de leur faire croire que Dieu le favorisait, qu'il approuvait sa domination ; et afin que personne n'eût l'audace de le contredire.

Il n'y eut jamais de Peuple plus ignorant que les Hébreux, ni par conséquent plus crédule. Pour être convaincu de cette ignorance profonde, il ne faut que se souvenir dans quel état ce Peuple était en Égypte, lorsque Moïse le fit révolter; il était haï des Égyptiens à cause de sa profession de Pâtres, persécuté par le Souverain, et employé aux travaux les plus vils. Au milieu d'une telle Populace il ne fut pas bien difficile à Moïse de faire valoir ses talents. Il leur fit accroire que son Dieu (qu'il nomma quelquefois simplement un *Ange*) le Dieu de leurs Pères lui était apparu; que c'était par son ordre qu'il prenait soin de les conduire; qu'il l'avait choisi pour les gouverner, et qu'ils seraient le Peuple favori de ce Dieu, pourvu qu'ils crussent ce qu'il leur

dirait de sa part. L'usage adroit de ses prestiges et de la connaissance qu'il avait de la nature, fortifia ces exhortations : et il confirmait ce qu'il leur avait dit par ce qu'on appelle des prodiges, qui sont capables de faire toujours beaucoup d'impression sur la Populace imbécile.

On peut remarquer surtout qu'il crut avoir trouvé un moyen sûr de tenir les Hébreux soumis à ses ordres en leur persuadant que Dieu était lui-même leur conducteur, de nuit sous la figure d'une colonne de feu, et de jour sous la forme d'une Nuée. Mais aussi on peut prouver que ce fut-là la fourberie la plus grossière de cet imposteur. Il avait appris pendant le séjour qu'il avait fait en Arabie que comme le Pays était vaste et inhabité, c'était la coutume de ceux qui voyageaient par troupes de prendre des guides qui les conduisaient la nuit par le moyen d'un brasier dont ils suivaient la flamme, et de jour par la fumée du même brasier, que tous les membres de la Caravane pouvaient découvrir, et par conséquent ne se point égarer. Cette coutume était encore en usage chez les Mèdes et les Assyriens; Moïse s'en servit et la fit passer pour un miracle, et pour une marque de la protection de son Dieu. Qu'on ne m'en croie pas quand je dis que c'est un fourbe : qu'on en croie Moïse lui-même qui au 10e. Chapitre des Nombres v. 19. jusqu'au 33e, prie son beau-frère Hobad de venir avec les Israélites afin qu'il leur montrât le chemin parce qu'il connaissait le Pays. Ceci est démonstratif, car si c'était Dieu qui marchait devant Israël nuit et jour en nuée ou en colonne de feu, pouvaient-ils avoir un meilleur guide ? Cependant voilà Moïse qui exhorte son beau-frère par les motifs les plus pressants à lui servir de guide; donc la Nuée et la colonne de feu n'était Dieu que pour le Peuple, et non pas pour Moïse.

Les pauvres malheureux ravis de se voir adoptés par le Maître des Dieux au sortir d'une cruelle servitude, applaudirent à Moïse et jurèrent de lui obéir aveuglément. Son autorité étant confirmée, il voulut la rendre perpétuelle, et sous le prétexte spécieux d'établir le culte de ce Dieu, dont il se disait le Lieutenant, il fit d'abord son frère et ses enfants chefs du Palais Royal, c'est-à-dire, du lieu où il trouvait à propos de faire rendre les oracles ; ce lieu était hors de la vue et de la présence du Peuple. Ensuite il fit ce qui s'est toujours pratiqué dans les nouveaux établissements, savoir, des prodiges, des miracles dont les simples étaient éblouis, quelques-uns étourdis, mais qui faisaient pitié à ceux qui étaient pénétrants et qui lisaient au travers de ces impostures.

Quelque rusé que fût Moïse, il eût eu bien de la peine à se faire obéir, s'il n'avait eu la force en main. La fourbe sans les armes réussit rarement.

Malgré le grand nombre de dupes qui se soumettaient aveuglément aux volontés de cet habile législateur, il se trouva des personnes assez hardies pour lui reprocher sa mauvaise foi en lui disant que sous de fausses apparences de justice et d'égalité, il s'était emparé de tout, que l'autorité souveraine étant attachée à sa famille, nul n'avait plus droit d'y prétendre, et qu'il était enfin moins le Père que le Tyran du peuple. Mais dans ces occasions Moïse en profond politique perdait ces Esprits-forts et n'épargnait aucun de ceux qui blâmaient son gouvernement.

C'est avec de pareilles précautions et en colorant toujours de la vengeance divine ses supplices, qu'il régna en Despote absolu ; et pour finir de la manière qu'il avait commencé, c'est-à-dire, en fourbe et en imposteur, il se précipita dans un abîme qu'il avait fait creuser au milieu d'une solitude où il se retirait de temps en temps sous prétexte d'aller conférer secrètement avec Dieu, afin de se concilier par là le respect et la soumission de ses sujets. Au reste il se jeta dans ce précipice préparé de longue main afin que son corps ne se trouvât point et qu'on crût que

Dieu l'avait enlevé pour le rendre semblable à lui : il n'ignorait pas que la mémoire des Patriarches qui l'avaient précédé, était en grande vénération, quoiqu'on eût trouvé leurs sépulcres, mais cela ne suffisait pas pour contenter une ambition comme la sienne : il fallait qu'on le révérât comme un Dieu sur qui la mort n'a point de prise. C'est à quoi tendait, sans doute, ce qu'il dit au commencement de son règne : qu'il était établi de Dieu pour être le Dieu de Pharaon. Élie, à son exemple, Romulus, Zamolxis, et tous ceux qui ont eu la sotte vanité d'éterniser leurs noms, ont caché le temps de leur mort pour qu'on les crût immortels.

11. Mais pour revenir aux législateurs, il n'y en a point eu qui n'aient fait émaner leurs lois <sup>7</sup> de quelques Divinités et qui n'aient tâché de persuader qu'ils étaient eux-mêmes quelque chose de plus que de simples mortels. Numa Pompilius ayant goûté les douceurs de la solitude eut peine à la quitter, quoique ce fût pour remplir le trône de Romulus, mais s'y voyant forcé par les acclamations publiques, il profita de la dévotion des Romains, et leur insinua qu'il conversait avec les Dieux, qu'ainsi s'ils le voulaient absolument pour leur Roi, ils devaient se résoudre à lui obéir aveuglément, et observer religieusement les lois et les instructions divines qui lui avaient été dictées par la Nymphe Égérie.

Alexandre le Grand n'eut pas moins de vanité; non content de se voir le maître du monde, il voulut qu'on le crût fils de Jupiter. Persée prétendait aussi tenir sa naissance du même Dieu et de la Vierge Danaé. Platon regardait Apollon comme son Père qui l'avait eu d'une Vierge. Il y eut encore d'autres personnages qui eurent la même folie : sans doute que tous ces grands hommes croyaient ces rêveries fondées sur l'opinion des Égyptiens qui soutenaient que l'esprit de Dieu pouvait avoir commerce avec une femme et la rendre féconde.

12. De Jésus-Christ. Jésus-Christ qui n'ignorait ni les maximes ni la science des Égyptiens, donna cours à cette opinion, il la crut propre à son dessein. Considérant combien Moïse s'était rendu célèbre, quoiqu'il n'eût commandé qu'un Peuple d'ignorants, il entreprit de bâtir sur ce fondement, et se fit suivre par quelques imbéciles auxquels il persuada que le St. Esprit était son Père, et sa Mère une Vierge : ces bonnes gens accoutumés à se payer de songes et de rêveries, adoptèrent ses notions a crurent tout ce qu'il voulut, d'autant plus qu'une pareille naissance n'était pas véritablement quelque chose de trop merveilleux pour eux <sup>8</sup>.

Être donc né d'une Vierge par l'opération du Saint-Esprit, n'est pas plus extraordinaire ni plus miraculeux que ce que content les Tartares de leur Gengis-Kan dont une Vierge fut aussi la mère ; les Chinois disent que le Dieu Foé devait le jour à une Vierge rendue féconde par les rayons du soleil.

Ce prodige arriva dans un temps où les Juifs lassés de leur Dieu, comme ils l'avaient été de leur Juges <sup>9</sup>, en voulaient avoir un visible comme les autres nations. Comme le nombre des sots est infini, Jésus-Christ trouva des Sujets par-tout; mais comme son extrême pauvreté était un

Rien n'est surprenant en cela ;

L'on en vit autant en Lydie : Et le beau Cygne de Léda

Vaut bien le Pigeon de Marie.

<sup>7</sup> Voyez Hobbes, Léviathan: de homine cap. 12. pag. 59. et 60.

<sup>8</sup> Qu'un beau Pigeon à tire d'aile

Vienne obombrer une Pucelle,

<sup>9 4</sup>e. Livre de Samuel Chap. 8. Les Israélites mécontents des enfants de Samuel demandent un Roi.

obstacle invincible <sup>10</sup> à son élévation, les Pharisiens, tantôt ses admirateurs, tantôt jaloux de son audace, le déprimaient ou l'élevaient selon l'humeur inconstante de la Populace. Le bruit courut de sa Divinité, mais dénué de forces comme il était, il était impossible que son dessein réussit : quelques malades qu'il guérit, quelques prétendus morts qu'il ressuscita, lui donnèrent de la vogue : mais n'ayant ni argent ni armée, il ne pouvait manquer de périr : s'il eût eu ces deux moyens, il n'eût pas moins réussi que Moïse et Mahomet, ou que tous ceux qui ont eu l'ambition de s'élever au-dessus des autres. S'il a été plus malheureux, il n'a pas été moins adroit, et quelques endroits de son histoire prouvent que le plus grand défaut de sa politique a été de n'avoir pas assez pourvu à sa sûreté. Du reste, je ne trouve pas qu'il ait plus mal pris ses mesures que les deux autres ; sa loi est au-moins devenue la règle de la croyance des Peuples qui se flattent d'être les plus sages du monde.

13. De la Politique de Jésus-Christ. Est-il rien par exemple de plus subtil que la réponse de Jésus au sujet de la femme surprise en adultère ? Les Juifs lui ayant demandé s'ils lapideraient cette femme, au lieu de répondre positivement à la question, ce qui l'aurait fait tomber dans le piège que ses ennemis lui tendaient, la négative étant directement contre la loi, et l'affirmative le convaincant de rigueur et de cruauté, ce qui lui eût aliéné les esprits : au lieu, dis-je, de répartir comme eût fait un homme ordinaire, que celui, dit-il, d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Réponse adroite et qui montre bien la présence de son esprit. Qu'une autre fois interrogé s'il était permis de payer le tribut à César, et voyant l'image du Prince sur la pièce qu'on lui montrait, il éluda la difficulté en répondant qu'on eut à rendre à César ce qui appartenait à César. La difficulté consistait en ce qu'il se rendait criminel de Lèse-Majesté, s'il niait que cela fût permis, et qu'en disant qu'il le fallait payer il renversait la loi de Moïse; ce qu'il protesta ne vouloir jamais faire, lorsqu'il se crut, sans doute, trop faible pour le faire impunément; car, quand il se fut rendu plus célèbre, il la renversa presque totalement : il fit comme ces Princes qui promettent toujours de confirmer les privilèges de leurs Sujets, pendant que leur puissance n'est pas encore bien établie, mais qui dans la suite ne s'embarrassent point de tenir leurs promesses.

Quand les Pharisiens lui demandèrent de quelle autorité il se mêlait de prêcher et d'enseigner le peuple, Jésus-Christ pénétrant leur dessein qui ne tendait qu'à le convaincre de mensonge, fait qu'il répondît que c'était par une autorité humaine, parce qu'il n'était point du Corps Sacerdotal qui seul était chargé de l'instruction du peuple ; soit qu'il se vantât de prêcher par l'ordre exprès de Dieu, sa doctrine étant opposée à la Loi de Moïse ; il se tira d'affaire en les embarrassant eux-mêmes et en leur demandant au nom de qui Jean avait baptisé ?

Les Pharisiens qui s'opposaient par politique au Baptême de Jean, se fussent condamnés euxmêmes en avouant que c'était au nom de Dieu : s'ils ne l'avouaient pas ils s'exposaient à la rage de la populace qui croyait le contraire. Pour sortir de ce mauvais pas ils répondirent qu'ils n'en savaient rien ; à quoi Jésus-Christ répondit qu'il n'était pas obligé de leur dire pourquoi et au nom de qui il prêchait.

14. Telles étaient les défaites du destructeur de l'ancienne Loi, et du père de la nouvelle Religion qui fut bâtie sur les ruines de l'ancienne, où un esprit désintéressé ne voit rien de plus

 $<sup>1^0</sup>$  Jésus-Christ était de la secte des Pharisiens, c'est-à-dire, des misérables, et ceux-là étaient tous opposés aux Saducéens qui formaient la secte des riches etc. Voyez le Talmud.

divin que dans les Religions qui l'ont précédé. Son fondateur, qui n'était pas tout-à-fait ignorant, voyant l'extrême corruption de la République des Juifs, la jugea proche de sa fin, et crut qu'un autre devait renaître de ses cendres.

La crainte d'être prévenu par des hommes plus adroits que lui, le fit hâter de s'établir par des moyens opposés à ceux de Moïse. Celui-ci commença par se rendre terrible et formidable aux autres nations ; Jésus-Christ au contraire les attira à lui par l'espérance des avantages d'une autre vie que l'on obtiendrait, disait-il, en croyant en lui ; tandis que Moïse ne promettait que des biens temporels aux observateurs de sa loi, Jésus-Christ en fit espérer qui ne finiraient jamais. Les Lois de l'un ne regardaient que l'extérieur, celles de l'autre vont jusqu'à l'intérieur, influent sur les pensées, et prennent en tout le contre-pied de la Loi de Moïse ; d'où il s'ensuit que Jésus-Christ crut avec Aristote qu'il en est de la Religion et des États comme de tous les individus qui s'engendrent et qui se corrompent ; et comme il ne se fait rien que de ce qui s'est corrompu, nulle Loi ne cède à l'autre qui ne lui soit toute opposée. Or comme on a de la peine à se résoudre de passer d'une Loi à une autre, et comme la plupart des esprits sont difficiles à ébranler en matière de Religion, Jésus-Christ, à l'imitation des autres novateurs, eut recours aux miracles qui ont toujours été l'écueil des ignorants, et l'asile des ambitieux adroits.

15. Par ce moyen le Christianisme étant fondé, Jésus-Christ songea habilement à profiter des erreurs de la politique de Moïse, et à rendre sa nouvelle Loi éternelle, entreprise qui lui réussit au delà, peut-être, de ses espérances. Les Prophètes Hébreux pensaient faire honneur a Moïse en prédisant un Successeur qui lui ressemblerait, c'est-à-dire un Messie grand en vertus, puissant en biens et terrible à ses ennemis ; cependant leurs Prophéties ont produit un effet tout contraire ; quantité d'ambitieux ayant pris de là occasion de se faire passer pour le Messie annoncé, ce qui causa des révoltes qui ont duré jusqu'à l'entière destruction de l'ancienne République des Hébreux. Jésus-Christ plus habile que les Prophètes Mosaïques, pour décréditer d'avance ceux qui s'élèveraient contre lui, a prédit qu'un tel homme serait le grand ennemi de Dieu, le favori des Démons, I'assemblage de tous les vices et la désolation du monde.

Après de si beaux. éloges, il parait que personne ne doit être tenté de se dire *l'Antéchrist*, et je ne crois pas qu'on puisse trouver de meilleur secret pour éterniser une Loi, quoiqu'il n'y ait rien de plus fabuleux que tout ce qu'on a débité de cet Antéchrist prétendu. Saint Paul disait de son vivant qu'il était déjà né, par conséquent qu'on était à la veille de l'avènement de Jésus-Christ; cependant il y a plus de 1600. ans d'écoulés depuis la prédication de la naissance de ce formidable personnage, sans que personne en ait ouï parler. J'avoue que quelques-uns ont appliqué ces paroles à Ebion et à Cérinthus, deux grands ennemis de Jésus-Christ, dont ils combattirent la prétendue Divinité, mais on peut dire aussi que si cette interprétation est conforme au sens de l'Apôtre, ce qui n'est nullement croyable, ces paroles désignent dans tous les siècles une infinité d'Antéchrists, n'y ayant point de vrais savants qui croient blesser la vérité en disant que l'histoire de Jésus-Christ est une <sup>11</sup> fable méprisable et que sa Loi n'est qu'un tissu de rêveries que l'ignorance a mis en vogue, que l'intérêt entretient, et que la tyrannie protège.

16. On prétend néanmoins qu'une Religion établie sur des fondements si faibles, est divine et

<sup>1</sup>¹ C'est le jugement qu'en portait le Pape Léon X., comme il parait par ce mot si connu et si hardi dans un siècle où l'esprit philosophique avait fait encore si peu de progrès. "On sait de temps immémorial, disait-il au Cardinal Bembo, combien cette fable de Jésus-Christ nous a été profitable." Quantum nobis nostrisque ea de Christo fabula profuerit, satis est omnibus seculis notum.

surnaturelle, comme si on ne savait pas qu'il n'y a point de gens plus propres à donner cours aux plus absurdes opinions que les femmes et les idiots ; il n'est donc pas merveilleux que Jésus-Christ n'eût pas des savants à sa suite, il savait bien que sa Loi ne pouvait s'accorder avec le bon sens ; voilà sans doute pourquoi il déclamait si souvent contre les sages qu'il exclut de son Royaume où il n'admet que les pauvres d'esprit, les simples et les imbéciles : Les esprits raisonnables doivent se consoler de n'avoir rien à démêler avec des insensés.

17. De la Morale de Jésus-Christ. Quant à la morale de Jésus-Christ, on n'y voit rien de divin qui la doive faire préférer aux écrits des anciens ; ou plutôt tout ce qu'on y voit en est tiré ou imité. St. Augustin <sup>12</sup> avoue qu'il a trouvé dans quelques-uns de leurs écrits tout le commencement de l'Évangile selon St. Jean : ajoutes à cela que l'on remarque que cet Apôtre était tellement accoutumé à piller les autres qu'il n'a point fait difficulté de dérober aux Prophètes leurs énigmes et leurs visions, pour en composer son Apocalypse. D'où vient, par exemple, la conformité qui se trouve entre la doctrine du Vieux et du Nouveau Testament et les écrits de Platon, sinon de ce que les Rabbins, et ceux qui ont composé les écritures, ont pillé ce grand homme ? La naissance du monde a plus de vraisemblance dans son *Timée* que dans le livre de la Genèse ; cependant on ne peut pas dire que cela vienne de ce que Platon aura lu dans son voyage d'Égypte les livres Judaïques, puisqu'au rapport de St. Augustin <sup>13</sup> le Roi Ptolémée ne les avait pas encore fait traduire quand ce Philosophe y voyagea.

La description du Pays que Socrate fait à Simias dans le *Phédon*, a infiniment plus de grâce que le Paradis Terrestre; et la fable des Androgynes <sup>14</sup> est sans comparaison mieux trouvée que tout ce que nous apprenons de la Genèse au sujet de l'extraction de l'une des côtes d'Adam pour en former la femme etc. Y a-t-il encore rien qui ait plus de rapport aux deux embrasements de Sodome et de Gomorrhe que celui que causa Phaéton ? Y a-t-il rien de plus conforme que la chute de Lucifer et celle de Vulcain, ou celle des Géants abîmés par la foudre de Jupiter ? Quelles choses se ressemblent mieux que Samson et Hercule, Élie et Phaéton, Joseph et Hyppolite, Nabuchodonosor et Lycaon, Tantale et le mauvais Riche, la Manne des Israélites et l'ambroisie des Dieux ? Saint Augustin <sup>15</sup>, St. Cyrille, et Théophilacte comparent Jonas à Hercule surnommé *Trinoctius*, parce qu'il fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la Baleine

Le fleuve de Daniel représenté au Chap. 7. de ses Prophéties, est une imitation visible du Pyriphlégéton dont il est parlé au dialogue de l'immortalité de l'âme. On a tiré le péché originel de la boite de Pandore, le Sacrifice d'Isaac et de Jephté de celui d'Iphigénie en la place de laquelle une biche fut substituée. Ce qu'on rapporte de Loth et de sa femme est tout-à-fait conforme à ce que la fable nous apprend de Baucis et de Philémon; l'histoire de Persée et de Bellérophon est le fondement de celle de St. Michel et du Démon qu'il vainquit; enfin il est constant que les auteurs de l'Écriture ont transcrit presque mot à mot les œuvres d'Hésiode et d'Homère.

<sup>1&</sup>lt;sup>2</sup> Confessions Liv. 7. Chap. 9, v. 20.

<sup>1&</sup>lt;sup>3</sup> Idem. Ibidem.

<sup>1&</sup>lt;sup>4</sup> Voyez dans le Banquet de Platon, le Discours d'Aristophane.

<sup>1&</sup>lt;sup>5</sup> Cité de Dieu Liv. 1. Chap. 14.

18. Quant à Jésus-Christ, Celse montrait au rapport d'Origène <sup>16</sup> qu'il avait tiré de Platon ses plus belles Sentences. Telle est celle qui porte qu'un chameau passerait plutôt par le trou d'une aiguille, qu'il n'est aisé à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. <sup>17</sup> C'est à la secte des Pharisiens dont il était, que ceux qui croient en lui doivent la croyance qu'ils ont de l'immortalité de l'âme, de la résurrection, de l'enfer, et la plus grande partie de sa morale, où je ne vois rien qui ne soit dans celle d'Épictète, d'Épicure et de quantité d'autres ; ce dernier était cité par St. Jérôme <sup>18</sup> comme un homme dont la vertu faisait honte aux meilleurs Chrétiens, et dont la vie était si tempérante, que ses meilleurs repas n'étaient qu'un peu de fromage, du pain et de l'eau : Avec une vie si frugale, ce Philosophe, tout Païen qu'il était, disait qu'il valait mieux être infortuné et raisonnable que d'être riche et opulent sans avoir de raison ; ajoutant qu'il est rare que la fortune et la sagesse se trouvent réunies dans un même sujet, et qu'on ne saurait être heureux ni vivre satisfait qu'autant que notre félicité est accompagnée de prudence, de justice et d'honnêteté, qui sont les qualités d'où résulte la vraie et la solide volupté.

Pour Épictète, je ne crois pas que jamais aucun homme, sans en excepter Jésus-Christ, ait été plus ferme, plus austère, plus égal, et ait eu une morale pratique plus sublime que la sienne. Je ne dis rien qu'il ne me fût aisé de prouver si c'en était ici le lieu, mais de peur de passer les bornes que je me suis prescrites, je ne rapporterai des belles actons de sa vie qu'un seul exemple. Étant esclave d'un Affranchi, nommé Epaphrodite, Capitaine des Gardes de Néron, il prit fantaisie à ce brutal de lui tordre la jambe ; Épictète s'apercevant qu'il y prenait plaisir, lui dit en souriant qu'il voyait bien que le jeu ne finirait pas qu'il ne lui eût cassé la jambe ; ce qui arriva comme il l'avait prédit. Eh bien ! continua-t-il d'un visage égal et riant, ne vous avais-je pas bien dit que vous me casseriez la jambe ? Y eut-il jamais de constance pareille à celle-là ? Et peut-on dire que Jésus-Christ ait été jusque-là, lui qui pleurait et suait de peur à la moindre alarme qu'on lui donnait, et qui témoigna, près de mourir, une pusillanimité tout-à-fait méprisable et que l'on ne vit point dans ses Martyrs.

Si l'injure des temps ne nous eût pas ravi le livre qu'Arrien avait fait de la vie et de la mort de notre Philosophe, je suis persuadé que nous verrions bien d'autres exemples de sa patience. Je ne doute pas qu'on ne dise de cette action ce que les Prêtres disent des vertus des Philosophes, que c'est une vertu dont la vanité est la base, et qui n'est point en effet ce qu'elle parait; mais je sais bien que ceux qui tiennent ce langage sont de ces gens qui disent en chaire tout ce qui leur vient à la bouche, et croient avoir bien gagné l'argent qu'on leur donne pour instruire le Peuple, quand ils ont déclamé contre les seuls hommes qui sachent ce que c'est que la droite raison et la véritable vertu; tant il est vrai que rien au monde n'approche si peu des mœurs des vrais Sages que les actions de ces hommes superstitieux qui les décrient; ceux-ci semblent n'avoir étudié que pour parvenir à un poste qui leur donne du pain, ils sons vains et s'applaudissent quand ils l'ont obtenu, comme s'ils étaient parvenus à un état de perfection, bien qu'il ne soit pour ceux qui l'obtiennent, qu'un état d'oisiveté, d'orgueil, de licence et de volupté, où la plupart ne suivent rien moins que les maximes de la Religion qu'ils professent. Mais laissons-là des gens qui n'ont aucune idée de la vertu réelle pour examiner la Divinité de leur Maître.

<sup>16</sup> Lib. 6. contre Celse.

<sup>1&</sup>lt;sup>7</sup> Lib. 8. Chap. 4.

<sup>18</sup> Liv. 2. contre Jovinien Chap. 8.

19. Après avoir examiné la politique et la morale du Christ où l'on ne trouve rien d'aussi utile et d'aussi sublime que dans les écrits des anciens Philosophes, voyons si la réputation qu'il s'est acquise après sa mort est une preuve de sa Divinité. Le Peuple est si accoutumé à la déraison que je m'étonne qu'on prétende tirer aucune conséquence de sa conduite ; l'expérience nous prouve qu'il court toujours après des fantômes, et qu'il ne fait et ne dit rien qui marque du bon sens. Cependant c'est sur de pareilles chimères qui ont été de tout temps en vogue, malgré les efforts des savants qui s'y sont toujours opposés, que l'on fonde sa croyance. Quelques soins qu'ils aient pris pour déraciner les folies régnantes, le Peuple ne les a quittées qu'après en avoir été rassasié.

Moïse eut beau se vanter d'être l'interprète de Dieu et prouver sa mission et ses droits par des signes extraordinaires, pour peu qu'il s'absentât (ce qu'il faisait de temps à autre pour conférer, disait-il, avec Dieu, et ce que firent pareillement Numa Pompilius et plusieurs autres législateurs) pour peu, dis-je, qu'il s'absentât, il ne trouvait à son retour que les traces du culte des Dieux que les Hébreux avaient vus en Égypte. Il eut beau les tenir 40. ans dans un désert pour leur faire perdre l'idée des Dieux qu'ils avaient quittés, ils ne les avaient pas encore oubliés, ils en voulaient toujours de visibles qui marchassent devant eux, ils les adoraient opiniâtrement, quelque cruauté qu'on leur fit éprouver.

La seule haine qu'on leur inspira pour les autres nations par un orgueil dont les plus idiots sont capables, leur fit perdre insensiblement le souvenir des Dieux d'Égypte pour s'attacher à celui de Moïse; on l'adora quelque temps avec toutes les circonstances marquées dans la loi, mais on le quitta par la suite pour suivre celle de Jésus-Christ, par cette inconstance qui fait courir après la nouveauté.

20. Les plus ignorants des Hébreux avaient adopté la Loi de Moïse; ce furent aussi de pareilles gens qui coururent après Jésus; et comme le nombre en est infini, et qu'ils s'aiment les uns les autres, on ne doit pas s'étonner si ses nouvelles erreurs se répandirent aisément. Ce n'est pas que les nouveautés ne soient dangereuses pour ceux qui les embrassent, mais l'enthousiasme qu'elles excitent anéantit la crainte. Ainsi les Disciples de Jésus-Christ tout misérables qu'ils étaient à sa suite et tout mourants de faim (comme on le voit par la nécessité où ils furent un jour avec leur conducteur d'arracher des Épics dans les champs pour se nourrir) les disciples de Jésus-Christ, dis-je, ne commencèrent à se décourager que lorsqu'ils virent leur Maître entre les mains des bourreaux et hors d'état de leur donner les biens, la puissance et les grandeurs qu'il leur avait fait espérer.

Après sa mort ses disciples au désespoir de se voir frustrés de leurs espérances firent de nécessité vertu ; bannis de tous les lieux et poursuivis par les Juifs qui les voulaient traiter comme leur Maître, ils la répandirent dans les contrées voisines, où sur le rapport de quelques femmes ils débitèrent sa résurrection, sa filiation Divine et le reste des fables dont les Évangiles sont si remplis.

La peine qu'ils avaient à réussir parmi les Juifs les fit résoudre à chercher fortune chez les Gentils, et à tenter s'ils ne seraient pas plus heureux parmi des étrangers, mais comme il fallait plus de science qu'ils n'en avaient, les Gentils étant Philosophes et par conséquent trop amis de la raison pour se rendre à des bagatelles, les Sectateurs de Jésus gagnèrent un jeune homme <sup>19</sup> d'un esprit bouillant et actif, un peu mieux instruit que des pêcheurs sans lettres ou plus

<sup>19</sup> St. Paul.

capable de faire écouter son babil ; celui-ci s'associant avec eux par un coup du ciel (car il fallait du merveilleux) attira quelques partisans à la secte naissante par la crainte des prétendues peines d'un Enfer, imité des fables des anciens Poètes, et par l'espérance des joies du Paradis, où il eut l'impudence de faire dire qu'il avait été enlevé.

Ces disciples, à force de prestiges et de mensonges, procurèrent à leur Maître l'honneur de passer pour un Dieu, honneur auquel Jésus de son vivant n'avait pu parvenir : son sort ne fut pas meilleur que celui d'Homère, ni même si honorable, puisque six des Villes qui avaient chassé et méprisé ce dernier pendant sa vie, se firent la guerre pour savoir à qui resterait l'honneur de lui avoir donné le jour.

21. On peut juger par tout ce que nous avons dit que le Christianisme n'est comme toutes les autres Religions qu'une imposture grossièrement tissée, dont le succès et les progrès étonneraient même ses inventeurs s'ils revenaient au monde : mais sans nous engager plus avant dans un labyrinthe d'erreurs et de contradictions visibles dont nous avons assez parlé, disons quelque chose de Mahomet lequel a fondé une loi sur des maximes toutes opposées à celles de Jésus-Christ.

22. De Mahomet. A peine les disciples du Christ avaient éteint la Loi Mosaïque, pour introduire la Loi Chrétienne, que les hommes entraînés par la force et par leur inconstance ordinaire, suivirent un nouveau législateur, qui s'éleva par les mêmes voies que Moïse; il prit comme lui le titre de Prophète et d'Envoyé de Dieu; comme lui il fit des miracles, et sut mettre à profit les passions du peuple. D'abord il se vit escorté d'une populace ignorante, à laquelle il expliquait les nouveaux Oracles du Ciel. Ces misérables séduits par les promesses et les fables de ce nouvel Imposteur, répandirent sa renommée et l'exaltèrent au point d'éclipser celle de ses Prédécesseurs.

Mahomet n'était pas un homme qui parût propre à fonder un Empire, il n'excellait ni en Politique ni <sup>20</sup> en Philosophie ; il ne savait ni lire ni écrire. Il avait même si peu de fermeté qu'il eût souvent abandonné son entreprise s'il n'eût été forcé à soutenir la gageure par l'adresse d'un de ses sectateurs. Dès qu'il commença à s'élever et à devenir célèbre, Coraïs, puissant Arabe, jaloux qu'un homme de néant eût l'audace d'abuser le peuple, se déclara son ennemi et traversa son entreprise ; mais le Peuple persuadé que Mahomet avait des conférences continuelles avec Dieu et ses Anges fit qu'il l'emporta sur son ennemi ; la famille de Coraïs eut le dessous et Mahomet se voyant suivi d'une foule imbécile qui le croyait un homme divin, crut n'avoir plus besoin de son compagnon ; mais de peur que celui-ci ne découvrit ses impostures, il voulut le prévenir, et pour le faire plus sûrement il l'accabla de promesses, et lui jura qu'il ne voulait devenir grand que pour partager avec lui son pouvoir auquel il avait tant contribué. "Nous touchons, dit-il, au temps de notre élévation : nous sommes sûrs d'un grand Peuple que nous avons gagné, il s'agit de nous assurer de lui par l'artifice que vous avez si heureusement imaginé. "En même temps il lui persuada de se cacher dans la fosse des Oracles.

<sup>20 &</sup>quot;Mahomet, dit le Comte de Boulainvilliers, était ignorant des Lettres vulgaires, je le veux croire; mais il ne l'était pas assurément de toutes les connaissances qu'un grand voyageur peut acquérir avec beaucoup d'esprit naturel, lorsqu'il s'efforce de l'employer utilement. Il n'était point ignorant dans sa propre langue, dont l'usage, et non la lecture, lui avait appris toute la finesse et les beautés. Il n'était pas ignorant dans l'art de savoir rendre odieux ce qui est véritablement condamnable, et de peindre la vérité avec des couleurs simples et vives, qui ne permettent pas de la méconnaître. En effet, tout ce qu'il a dit est vrai, par rapport aux dogmes essentiels à la Religion; mais il n'a pas dit tout ce qui est vrai : et c'est en cela seul que notre Religion diffère de la sienne". Il ajoute plus bas, "que Mahomet n'a été ni grossier, ni barbare; qu'il a conduit son entreprise avec tout l'art, toute la délicatesse, toute la constance, l'intrépidité, les grandes vues dont Alexandre et César eussent été capables dans sa place etc." Vie de Mahomet par le Comte de Boulainvilliers Liv. 2. pag. 266. 267. et 268. Edit. d'Amst. 1731.

C'était un puits d'où il parlait pour faire croire au Peuple que la voix de Dieu se déclarait pour Mahomet qui était au milieu de ses prosélytes. Trompé par les caresses de ce perfide, son associé alla dans la fosse contrefaire l'Oracle à son ordinaire; Mahomet passant alors à la tête d'une multitude infatuée, on entendit une voix qui disait: "Moi qui suis votre Dieu, je déclare que j'ai établi Mahomet pour être le Prophète de toutes les nations; ce sera de lui que vous apprendrez ma véritable loi que les Juifs et les Chrétiens ont altérée. "Il y avait longtemps que cet homme jouait ce rôle, mais enfin il fut payé par la plus grande et la plus noire ingratitude. En effet Mahomet entendant la voix qui le proclamait un homme divin, se tournant vers le Peuple lui commanda, au nom de ce Dieu qui le reconnaissait pour son Prophète, de combler de pierres cette fosse d'où était sorti en sa faveur un témoignage si authentique, en mémoire de la pierre que Jacob éleva pour marquer le lieu où Dieu lui était apparu. Ainsi périt le misérable qui avait contribué à l'élévation de Mahomet; ce fut sur cet amas de pierres que le dernier des plus célèbres imposteurs a établi sa loi : ce fondement est si solide et fixé de telle sorte qu'après plus de mille ans de règne on ne voit pas encore d'apparence qu'il soit sur le point d'être ébranlé.

23. Ainsi Mahomet s'éleva et fut plus heureux que Jésus, en ce qu'il vit avant sa mort le progrès de sa loi, ce que le fils de Marie ne put faire à cause de sa pauvreté. Il fut même plus heureux que Moïse qui par un excès d'ambition se précipita lui-même pour finir ses jours ; Mahomet mourut en paix et au comble de ses souhaits, il avait de plus quelque certitude que sa Doctrine subsisterait après sa mort, l'ayant accommodée au génie de ses sectateurs nés et élevés dans l'ignorance ; ce qu'un homme plus habile n'eût peut-être pu faire.

Voilà, lecteur ce qu'on peut dire de plus remarquable touchant les trois célèbres législateurs dont les Religions ont subjugué une grande partie de l'univers. Ils étaient tels que nous les avons dépeints, c'est à vous d'examiner s'ils méritent que vous les respectiez, et si vous êtes excusable de vous laisser conduire par des guides que la seule ambition a élevés et dont l'ignorance éternise les rêveries. Pour vous guérir des erreurs dont ils vous ont aveuglés, lisez ce qui suit avec un esprit libre et désintéressé, ce sera le moyen de découvrir la vérité.

### CHAPITRE IV.

Vérités sensibles et évidentes.

- 1. Moïse, Jésus et Mahomet étant tels que nous venons de les peindre, il est évident que ce n'est point dans leurs écrits qu'il faut chercher une véritable idée de la divinité. Les apparitions et les conférences de Moïse et de Mahomet, de même que l'origine divine de Jésus, sont les plus grandes impostures qu'on ait pu mettre au jour, et que vous devez fuir si vous aimez la vérité.
- 2. Dieu n'étant, comme on a vu, que la nature, ou, si l'on veut, l'assemblage de tous les êtres, de toutes les propriétés et de toutes les énergies, est nécessairement la cause immanente et non distincte de ses effets ; il ne peut-être appelé ni bon, ni méchant, ni juste, ni miséricordieux, ni jaloux ; ce sont des qualités qui ne conviennent qu'à l'homme ; par conséquent il ne saurait ni punir ni récompenser. Cette idée de punitions et de récompenses ne peut séduire que des ignorants, qui ne conçoivent l'être simple, qu'on nomme *Dieu*, que sous des images qui ne lui conviennent nullement ; ceux qui se servent de leur jugement, sans confondre ses opérations avec celles de l'imagination, et qui ont la force de se défaire des préjugés de l'enfance, sont les seuls qui s'en fassent une idée claire et distincte. Ils l'envisagent comme la source de tous les êtres, qui les produit sans distinction, les uns n'étant pas préférables aux autres à son égard, et l'homme ne lui coûtant pas plus à produire que le plus petit vermisseau ou la moindre plante.
- 3. Il ne faut donc pas croire que l'être universel qu'on nomme communément *Dieu* fasse plus de cas d'un homme que d'une fourmi, d'un lion plus que d'une pierre ; il n'y a rien à son égard de beau ou de laid, de bon ou de mauvais, de parfait ou d'imparfait. Il ne s'embarrasse point d'être loué, prié, recherché, caressé ; il n'est point ému de ce que les hommes font ou disent ; il n'est susceptible ni d'amour ni de haine ¹ ; en un mot il ne s'occupe pas plus de l'homme que du reste des créatures, de quelque nature qu'elles soient. Toutes ces distinctions ne sont que des inventions d'un esprit borné ; l'ignorance les imagina et l'intérêt les fomente.
- 4. Ainsi tout homme sensé ne peut croire ni Dieux, ni Enfer, ni Esprits, ni Diables, de la manière qu'on en parle communément. Tous ces grands mots n'ont été forgés que pour éblouir ou intimider le vulgaire. Que ceux donc qui veulent se convaincre encore mieux de cette vérité prêtent une sérieuse attention à ce qui suit, et s'accoutument à ne porter des jugements qu'après de mûres réflexions.
- 5. Une infinité d'astres que nous voyons au-dessus de nous, ont fait admettre autant de corps solides où ils se meuvent, parmi lesquels il y en a un destiné à la Cour Céleste, où Dieu se tient comme un Roi au milieu de ses Courtisans. Ce lieu est le séjour des Bienheureux où l'on suppose que les bonnes âmes vont se rendre en quittant le corps. Mais sans nous arrêter à une

<sup>1</sup> Omnis enim per se divùm natura necesse est Immortali ævo summa cum pace fruatur, Semota ab nostris rebus, sejunctaque longè; Nam privata dolore omni, privata periclis, Ipsa suis pollens opibus: nihil indiga Nostri, Nec bene pro meritis capitur, nec tangitur irà. Lucret. de rerum nat. Lib. I. vs. 57. et seqq.

opinion si frivole et que nul homme de bon sens ne peut admettre, il est certain que ce que l'on appelle *Ciel* n'est autre chose que la continuation de l'air qui nous environne, fluide dans lequel les Planètes se meuvent, sans être soutenues par aucune masse solide, de même que la terre que nous habitons.

6. Comme l'on a imaginé un Ciel dont on a fait le séjour de Dieu et des Bienheureux, ou, suivant les Païens, des Dieux et des Déesses, on s'est depuis figuré, comme eux, un *Enfer* ou lieu souterrain, où l'on assure que les âmes des méchants descendent pour y être tourmentées : mais ce mot d'Enfer, dans sa signification naturelle, n'exprime autre chose qu'un lieu bas et creux, que les Poètes ont inventé pour opposer à la demeure des habitants célestes, qu'ils ont supposée haute et élevée. Voilà ce que signifient exactement les mots *infernus* ou *inferi* des Latins, ou celui des Grecs *Adhx*, c'est-à-dire, lieu obscur tel qu'un sépulcre, ou tout autre lieu profond et redoutable par son obscurité. Tout ce qu'on en dit n'est que l'effet de l'imagination des Poètes et de la fourberie des Prêtres ; tous les discours des premiers sont figurés et propres à faire impression sur des esprits faibles, timides et mélancoliques ; ils furent changés en articles de foi par ceux qui ont le plus grand intérêt à soutenir cette opinion.

### CHAPITRE V.

De l'Âme.

- 1. L'Âme est quelque chose de plus délicat à traiter que ne sont le Ciel et l'Enfer ; il est donc à propos pour satisfaire la curiosité du Lecteur d'en parler avec plus d'étendue : mais avant que de la définir, il faut exposer ce qu'en ont pensé les plus célèbres Philosophes ; je le ferai en peu de mots, afin qu'on le retienne avec plus de facilité.
- 2. Les uns ont prétendu que l'âme est un *Esprit* ou une substance immatérielle, d'autres ont soutenu que c'est une portion de la divinité ; quelques-uns en font un air très-subtil ; d'autres disent que c'est une harmonie de toutes les parties du corps ; enfin d'autres, que c'est la plus subtile partie du sang qui s'en sépare dans le cerveau, et se distribue par les nerfs ; cela posé, la source de l'âme est le cœur où elle s'engendre ; et le lieu où elle exerce ses plus nobles fonctions est le cerveau, vu qu'elle y est plus épurée des parties grossières du sang. Voilà. quelles sont les opinions diverses que l'on s'est faites sur l'âme. Cependant pour les mieux développer, divisons-les en deux classes. Dans l'une seront les Philosophes qui l'ont crue corporelle, dans l'autre ceux qui l'ont regardée comme incorporelle.
- 3. Pythagore et Platon ont avancé que l'âme était incorporelle, c'est-à-dire, un être capable de subsister sans l'aide du corps et qui peut se mouvoir de lui-même. Ils prétendent que toutes les âmes particulières des animaux sont des portions de l'âme universelle du monde, que ces portions sont incorporelles et immortelles, ou de la même nature qu'elle, comme l'on conçoit fort bien que cent petits feux sont de même nature qu'un grand feu d'où ils ont été pris.
- 4. Ces Philosophes ont cru que l'univers était animé par une substance immatérielle, immortelle et invisible, qui fait tout, qui agit toujours, et qui est la cause de tout mouvement, et la source de toutes les âmes qui en sont des émanations. Or comme ces âmes sont très-pures et d'une nature infiniment supérieure au corps, elles ne s'unissent pas, disent-ils, immédiatement, mais par le moyen d'un corps subtil comme la flamme, ou de cet air subtil et étendu que le vulgaire prend pour le Ciel. Ensuite elles prennent un corps encore moins subtil, puis un autre un peu moins grossier, et toujours ainsi par degrés jusqu'à ce qu'elles puissent s'unir aux corps sensibles des animaux où elles descendent comme dans des cachots ou des sépulcres. La mort du corps, selon eux, est la vie de l'âme qui s'y trouvait comme ensevelie, et où elle n'exerçait que faiblement ses plus nobles fonctions ; ainsi par la mort du corps l'âme sort de sa prison, se débarrasse de la matière, et se réunit à l'âme du monde dont elle était émanée.

Ainsi, suivant cette opinion, toutes les âmes des animaux sont de même nature, et la diversité de leurs fonctions ou facultés ne vient que de la différence des corps où elles entrent.

Aristote <sup>1</sup> admet une intelligence universelle commune à tous les êtres et qui fait à l'égard des intelligences particulières ce que fait la lumière à l'égard des yeux ; et comme la lumière rend les objets visibles, l'entendement universel rend ces objets intelligibles.

Ce Philosophe définit l'âme ce qui nous fait vivre, sentir, concevoir et mouvoir ; mais il ne dit

<sup>1</sup> Voyez le Dictionnaire de Bayle. Art. Averroès.

point quel est cet être, qui est la source et le principe de ses nobles fonctions, et par conséquent ce n'est point chez lui qu'il faut chercher l'éclaircissement des doutes que l'on a sur la nature de l'âme.

5. Dicéarque, Asclépiade, et Galien à quelques égards, ont aussi cru que l'âme était incorporelle, mais d'une autre manière ; car ils ont dit que l'âme n'est autre chose que l'harmonie de toutes les parties du corps, c'est-à-dire, ce qui résulte d'un mélange exact des éléments et de la disposition des parties, des humeurs et des esprits. Ainsi, disent-ils, comme la santé n'est point une partie de celui qui se porte bien quoiqu'elle soit en lui, de même, quoique l'âme soit dans l'animal, ce n'est point une de ses parties, mais l'accord de toutes celles dont il est composé.

Sur quoi il est à remarquer que ces auteurs croient l'âme incorporelle, sur un principe tout opposé à leur intention ; car dire qu'elle n'est point un corps, mais seulement quelque chose d'inséparablement attaché au corps, c'est dire qu'elle est corporelle, puisqu'on appelle corporel non-seulement ce qui est corps, mais tout ce qui est forme ou accident, ou ce qui ne peut être séparé de la matière.

Voilà les Philosophes qui soutiennent que l'âme est incorporelle ou immatérielle ; on voit qu'ils ne sont pas d'accord avec eux-mêmes, et par conséquent qu'ils ne méritent point d'être crus.

Passons à ceux qui ont avoué qu'elle est corporelle ou matérielle

6. Diogène a cru que l'âme est composée d'air, d'où il a dérivé la nécessité de respirer, et il la définit un air qui passe de la bouche par les poumons dans le cœur, où il s'échauffe, et d'où il se distribue ensuite dans tout le corps.

Leucippe et Démocrite ont dit qu'elle était de feu, et que, comme le feu, elle était composée d'atomes qui pénètrent aisément toutes les parties du corps et qui le font mouvoir.

Hippocrate a dit qu'elle était composée d'eau et de feu ; Empédocle des quatre Éléments. Épicure a cru, comme Démocrite, que l'âme est composée de feu, mais il ajoute que dans cette composition il entre de l'air, une vapeur et une autre substance qui n'a point de nom, et qui est le principe du sentiment ; que de ces quatre substances différentes, il se fait un esprit très-subtil qui se répand par tout le corps et qui doit s'appeler *l'âme*.

Descartes soutient aussi, mais pitoyablement, que l'âme n'est point matérielle ; je dis pitoyablement, car jamais Philosophe ne raisonna si mal sur ce sujet que ce grand homme ; et voici de quelle façon il s'y prend. D'abord il dit qu'il faut douter de l'existence de son corps, croire qu'il n'y en a point, puis raisonner de cette manière : Il n'y a point de corps : je suis pourtant : donc je ne suis pas un corps ; par conséquent je ne puis être qu'une substance qui pense. Quoique ce beau raisonnement se détruise assez de lui-même, je dirai néanmoins en deux mots quel est mon sentiment.

- 1°. Ce doute que M. Descartes propose est totalement impossible, car quoiqu'on pense quelquefois ne point penser qu'il y ait des corps, il est vrai néanmoins qu'il y en a quand on y pense.
- 2°. Quiconque croit qu'il n'y a point de corps, doit être assuré qu'il n'en est pas un, nul ne pouvant douter de soi-même, ou s'il en est assuré, son doute est donc inutile.
- 3°. Lorsqu'il dit que l'âme est une substance qui pense, il ne nous apprend rien de nouveau.

Chacun en convient, mais la difficulté est de déterminer ce que c'est que cette substance qui pense, et c'est ce qu'il ne fait pas plus que les autres.

7. Pour ne point biaiser comme il a fait et pour avoir la plus saine idée qu'on puisse se former de l'âme de tous les animaux, sans en excepter l'homme qui est de la même nature, et qui n'exerce des fonctions différentes que par la diversité seule des organes et des humeurs, il faut faire attention à ce qui suit.

Il est certain qu'il y a dans l'Univers un fluide très-subtil ou une matière très-déliée et toujours en mouvement dont la source est dans le soleil, le reste est répandu dans les autres corps plus ou moins selon leur nature ou leur consistance. Voilà ce que c'est que l'âme du monde ; voilà ce qui le gouverne et le vivifie, et dont quelque portion est distribuée à toutes les parties qui le composent.

Cette âme est le feu le plus pur qui soit dans l'univers. Il ne brûle pas de soi-même, mais par différents mouvements qu'il donne aux particules des autres corps où il entre, il brûle et fait ressentir sa chaleur. Le feu visible contient plus de cette matière que l'air, celui-ci plus que l'eau, et la terre en a beaucoup moins ; les plantes en ont plus que les minéraux, et les animaux encore davantage. Enfin ce feu renfermé dans le corps le rend capable de sentiment, et c'est ce qu'on appelle l'âme ou ce qu'on nomme les esprits animaux, qui se répandent dans toutes les parties du corps. Or il est certain que cette âme étant de même nature dans tous les animaux, se dissipe à la mort de l'homme ainsi qu'à celle des bêtes. D'où il suit que ce que les Poètes et. les Théologiens nous disent de l'autre monde est une chimère qu'ils ont enfantée et débitée pour des raisons qu'il est aisé de deviner.

### CHAPITRE VI.

Des Esprits qu'on nomme Démons.

1. Nous avons dit ailleurs comment la notion des Esprits s'est introduite parmi les hommes, et nous avons fait voir que ces Esprits n'étaient que des fantômes qui n'existent que dans leur propre imagination.

Les premiers docteurs du genre humain n'étaient pas assez éclairés pour expliquer au Peuple ce que c'était que ces fantômes, mais ils ne laissaient pas de lui dire ce qu'ils en pensaient. Les uns voyant que les Fantômes se dissipaient, et n'avaient nulle consistance les appelaient immatériels, incorporels, des formes sans matière, des couleurs et des figures, sans être néanmoins des corps ni colorés ni figurés, ajoutant qu'ils pouvaient se revêtir d'air comme d'un habit lorsqu'ils voulaient se rendre visibles aux yeux des hommes. Les autres disaient que c'était des corps animés, mais qu'ils étaient faits d'air ou d'une autre matière plus subtile, qu'ils épaississaient à leur gré lorsqu'ils voulaient paraître.

- 2. Si ces deux sortes de Philosophes étaient opposés dans l'opinion qu'ils avaient des Fantômes, ils s'accordaient dans les noms qu'ils leur donnaient, car tous les appelaient *Démons*; en quoi ils étaient aussi insensés, que ceux qui croient voir en dormant les âmes des personnes mortes, et que c'est leur propre âme qu'ils voient quand ils se regardent dans un miroir, où enfin qui croient que les Étoiles qu'on voit dans l'eau sont les âmes des Étoiles. D'après cette opinion ridicule ils tombèrent dans une erreur qui n'est pas moins absurde, lorsqu'ils crurent que ces Fantômes avaient un pouvoir illimité, notion destituée de raison, mais ordinaire aux ignorants, qui s'imaginent que les Êtres qu'ils ne connaissent pas ont une puissance merveilleuse.
- 3. Cette ridicule opinion ne fut pas plutôt divulguée que les Législateurs s'en servirent pour appuyer leur autorité. Ils établirent la croyance des Esprits qu'ils appelèrent *Religion*, espérant que la crainte que le peuple aurait de ces puissances invisibles le retiendrait dans son devoir ; et pour donner plus de poids à ce dogme ils distinguèrent les *Esprits* ou *Démons* en bons et mauvais ; les uns furent destinés à exciter les hommes à observer leurs lois, les autres à les retenir et à les empêcher de les enfreindre.

Pour savoir ce que c'est que les Démons, il ne faut que lire les Poètes Grecs et leurs Histoires, et surtout ce qu'en dit Hésiode dans sa Théogonie où il traite amplement de la génération et de l'origine des Dieux.

4. Les Grecs sont les premiers qui les ont inventés ; de chez eux ils ont passé par le moyen de leurs colonies dans l'Asie, dans l'Égypte et l'Italie. C'est là où les Juifs qui étaient dispersés à Alexandrie et ailleurs en ont eu connaissance. Ils s'en sont heureusement servis comme les autres peuples, mais avec cette différence qu'ils n'ont pas nommé *Démons*, comme les Grecs, les bons et les mauvais Esprits indifféremment, mais seulement les mauvais, réservant au seul bon Démon le nom d'*Esprit*, de *Dieu*, et appelant *Prophètes* ceux qui étaient inspirés par le bon Esprit ; de plus, ils regardaient comme des effets de l'Esprit Divin, tout ce qu'ils regardaient comme un grand bien, et comme effets du *Caco-Démon* ou Esprit malin tout ce qu'ils estimaient un grand mal.

- 5. Cette distinction du bien et du mal leur fit appeler *Démoniaques* ceux que nous nommons *Lunatiques*, *Insensés*, *Furieux*, *Épileptiques*; comme aussi ceux qui parlaient un langage inconnu. Un homme mal fait et mal propre était, à leur avis, possédé d'un Esprit immonde; un muet l'était d'un Esprit muet. Enfin les mots d'*Esprit* et de *Démon* leur devinrent si familiers qu'ils en parlaient en toute rencontre : d'où il est clair que les Juifs croyaient, comme les Grecs, que les Esprits ou Fantômes n'étaient pas de pures chimères, ni des visions, mais des êtres réels indépendants de l'imagination.
- 6. De là vient que la Bible est toute remplie de contes sur les Esprits, les Démons, et les Démoniaques ; mais il n'y est dit nulle part comment et quand ils furent créés, ce qui n'est guères pardonnable à Moïse qui s'est, dit-on, mêlé de parler de la création du Ciel et de la Terre. Jésus qui parle assez souvent d'Anges et d'Esprits bons et mauvais ne nous dit pas non plus s'ils sont matériels ou immatériels. Cela fait voir que tous les deux ne savaient que ce que les Grecs en avaient appris à leurs ancêtres. Sans cela Jésus-Christ ne serait pas moins blâmable de son silence que de sa malice à refuser à tous les hommes la grâce, la foi et la piété qu'il assure leur pouvoir donner.

Mais pour revenir aux Esprits, il est certain que ces mots Démon, Satan, Diable, ne sont point des noms propres qui désignent quelque individu, et qu'il n'y eut jamais que les ignorants qui y crurent, tant parmi les Grecs qui les inventèrent, que parmi les Juifs qui les adoptèrent : depuis que ces derniers furent infectés de ces idées, ils approprièrent ces noms qui signifient ennemi, accusateur et exterminateur, tantôt aux Puissances invisibles, tantôt aux visibles, c'est-à-dire aux Gentils qu'ils disaient habiter le Royaume de Satan, n'y ayant qu'eux, dans leur opinion, qui habitassent celui de Dieu.

7. Comme Jésus-Christ était juif et par conséquent fort imbu de ces opinions, il ne faut pas s'étonner si l'on rencontre souvent dans ses Évangiles et dans les écrits de ses disciples, ces mots de *Diable*, de *Satan*, d'*Enfer*, comme si c'était quelque chose de réel ou d'effectif. Cependant il est très-évident, comme nous l'avons déjà fait observer, qu'il n'y a rien de plus chimérique ; et quand ce que nous avons dit ne suffirait pas pour le prouver, il ne faut que deux mots pour convaincre les opiniâtres.

Tous les Chrétiens demeurent d'accord que Dieu est la source de toutes choses, qu'il les a créées, qu'il les conserve, et que sans son secours elles tomberaient dans le néant ; suivant ce principe il est certain qu'il a créé ce qu'on appelle le *Diable* ou *Satan*. Or soit qu'il l'ait créé bon ou mauvais (ce dont il ne s'agit point ici) il est incontestablement l'ouvrage du premier Principe ; s'il subsiste tout méchant qu'il est, comme on le dit, ce ne peut être que par la volonté de Dieu. Or comment est-il possible de concevoir que Dieu conserve une créature, qui non-seulement le hait mortellement et le maudit sans cesse, mais qui s'efforce encore de lui débaucher ses amis pour avoir le plaisir de le mortifier ? Comment, dis-je, est-il possible que Dieu laisse subsister ce Diable pour lui faire à lui-même tout le chagrin qu'il peut, pour le détrôner s'il était en son pouvoir, et pour détourner de son service ses Favoris et ses Élus ?

Quel est ici le but de Dieu, ou plutôt que nous veut-on dire en nous parlant du Diable et de l'Enfer ? Si Dieu peut tout et qu'on ne puisse rien sans lui, d'où vient que le Diable le hait, le maudit, et lui enlève ses amis ? Ou Dieu y consent, ou il n'y consent pas : S'il y consent, le

Diable en le maudissant ne fait que ce qu'il doit, puisqu'il ne peut que ce que Dieu veut ; par conséquent ce n'est pas le Diable, mais Dieu même qui se maudit : chose absurde, s'il en fut jamais! S'il n'y consent pas, il n'est pas vrai qu'il soit tout-puissant, et par conséquent il y a deux Principes : l'un du bien et l'autre du mal, l'un qui veut une chose, l'autre qui veut le contraire. Où nous conduira ce raisonnement? A faire avouer sans réplique que ni Dieu, ni le Diable, ni le Paradis, ni l'Enfer, ni l'Âme ne sont point ce que la Religion les dépeint, et que les Théologiens, c'est-à-dire, ceux qui débitent des fables pour des vérités, sont des gens de mauvaise foi qui abusent de la crédulité des peuples pour leur insinuer ce qui leur plait, comme si le vulgaire était absolument indigne de la vérité ou ne dût être nourri que de chimères, dans lesquelles un homme raisonnable ne voit que du vide, du néant et de la folie.

Il y a longtemps que le monde est infecté de ces absurdes opinions ; cependant de tout temps il s'est trouvé des esprits solides et des hommes sincères, qui malgré la persécution se sont récriés contre les absurdités de leur siècle, comme on vient de faire dans ce petit traité. Ceux qui aiment la vérité y trouveront, sans doute, quelque consolation ; c'est à ceux-là que je veux plaire sans me soucier du jugement de ceux à qui les préjugés tiennent lieu d'oracles infaillibles.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, Atque metus omnes & inexorabile fatum Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari. Virg. Géorg. Liv. 2. vs. 490.

## SENTIMENTS Sur le Traité DES TROIS IMPOSTEURS.

Il y a longtemps qu'on dispute s'il y a eu véritablement un Livre imprimé sous le titre de tribus impostoribus.

M. de la Monnoye informé qu'un Savant d'Allemagne <sup>1</sup> voulait publier une dissertation pour prouver qu'il y a eu véritablement un Livre imprimé, *de tribus impostoribus*, écrivit à un de ses amis une Lettre pour établir le contraire : Cette Lettre fut communiquée par Mr. Bayle à M. Basnage de Beauval, qui en donna au mois de Février 1694. un extrait dans son Histoire des Ouvrages des Savants. Postérieurement Mr. de la Monnoye a fait sur cette matière une plus ample dissertation dans une Lettre de Paris du 16. Juin 1712. à M. le Président Bouhier, dans laquelle il assure qu'on trouvera en petit l'Histoire presque complète de ce fameux Livre.

Il réfute d'abord l'opinion de ceux qui attribuent cet Écrit à l'Empereur Frédéric I. Cette fausse imputation vient d'un endroit de Grotius dans son appendice du traité de Antichristo, dont voici les termes :

Librum de tribus impostoribus abfit ut Papæ tribuam aut Papæ oppugnatoribus; jam olim inimici Frederici Barbarossæ imperatoris famam sparserant libri talis, quasi jussu ipsius scripti, sed ab eo tempore, nemo est qui viderit; quare fabulam esse arbitror. C'est Colomiez qui rapporte cette citation page 28. de ses mélanges Historiques. Mais il y a deux fautes, ajoute-t-il: I°. ce ne fut pas Frédéric I. ou Barberousse qu'on faisait auteur de ce livre, mais Frédéric II. son petit-fils, comme il parait par les Épîtres de Pierre des Vignes, son Secrétaire et son Chancelier, et par Mathieu Paris, qui rapportent qu'il fut accusé d'avoir dit que le monde avait été séduit par trois imposteurs, et non pas d'avoir composé un Livre sous ce titre. Mais cet Empereur a fortement nié qu'il eût jamais dit pareille chose. Il détesta le blasphème qu'on lui reprochait, déclarant que c'était une calomnie atroce: ainsi c'est à tort que Lipse et d'autres écrivains l'ont condamné sans avoir assez examiné ses défenses.

Averroès, près d'un siècle auparavant, s'était moqué des trois Religions, et avait dit que <sup>2</sup> la Religion Judaïque était une Loi d'enfants, la Chrétienne une Loi d'impossibilité, et la Mahométane une Loi de pourceaux.

Depuis, plusieurs ont écrit avec beaucoup de liberté sur le même sujet.

On lit dans Thomas de Cantimpré qu'un Maître Simon de Tournay disait que trois Séducteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet avaient infatué de leur doctrine le genre humain. C'est apparemment ce Maître Simon de Churnay dont Mathieu Paris conte une autre impiété, et le même que Polidore de Virgile appelle de Turway, noms l'un et l'autre corrompus.

Parmi les Manuscrits de la Bibliothèque de M. l'Abbé *Colbert* que le Roi à acquis en 1732., il s'en trouve un numéroté 2071. qui est d'*Alvare Pélage*, Cordelier Espagnol Évêque de Salves et Algarve connu par ses livres *de Planctu Ecclesiæ* qui rapporte qu'un nommé *Scotus* Cordelier et Jacobin, détenu prisonnier à Lisbonne pour plusieurs impiétés, avait traité également d'imposteurs Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, disant que le premier avait trompé les Juifs, le second les Chrétiens, et le troisième les Sarrasins. *Disseminavit iste impius hæreticus in hispaniâ* (ce sont les termes d'*Alvare Pélage*) quod tres deceptores fuerunt in mundo, scilicet Moïses qui

<sup>1</sup> Daniel George Morhof, mort le 30. Juin 1691. sans avoir tenu parole.

<sup>2</sup> apud Nevizanum I. Sylvæ nupt. 2. n. 121.

deceperat Judæos, et Christus qui deceperat Christianos, et Mahometus qui decepit Sarrazenos.

Le bon Gabriel Barlette dans un sermon de St. André fait dire à Porphire ce qui suit : et sic falsa est Porphirii sententia, qui dixit tres fuisse garrulatores qui totum mundum ad se converterunt ; primus fuit Moïses in Populo Judaico, secundus Mahometus, tertius Christus. Belle Chronologie qui met Jésus-Christ et Porphire après Mahomet!

Les Manuscrits du Vatican cités par Odonir Rainaldo Tome 19. des Annales Ecclésiastiques, font mention d'un Jeannin de Solcia Chanoine de Bergame, Docteur en droit Civil et Canon, nommé en Latin dans le Décret de Pie II. Javinus de Solcia, condamné le 14. Novembre 1459. pour avoir soutenu cette impiété que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet avaient gouverné le monde à leur fantaisie, mundum pro suarum libito voluntatum rexisse. Jean Louis Vivaldo de Mondovi qui écrivait en 1506. et dont on a entre autres ouvrages un traité de duodecim persecutionibus Ecclesiæ Dei, dit au Chapitre de la sixième persécution, qu'il y a des gens qui osent mettre en question lequel des trois Législateurs a été le plus suivi, Jésus-Christ, Moïse, ou Mahomet : qui in quæstionem vertere presumunt, dicentes : quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit, an Christus, an Moyses, an Mahometus ?

Herman Ristwyk, Hollandais, brûlé à la Haye en 1512. se moquait de la Religion Juive et de la Chrétienne : on ne dit pas qu'il parlât de la Mahométane, mais un homme qui traitait Moïse et Jésus-Christ d'imposteurs, pouvait-il avoir meilleure opinion de Mahomet ?

On doit penser de même de l'auteur inconnu des impiétés contre Jésus-Christ trouvées l'an 1547. à Genève parmi les papiers du nommé Gruet. Un Italien nommé Fausto da Longiano avait entrepris un ouvrage qu'il intitulait le temple de la Vérité, dans lequel il ne prétendait pas moins que de détruire toutes les Religions. "J'ai, dit-il, commencé un autre ouvrage intitulé le temple de la Vérité, dessein bizarre que peut-être je diviserai en trente livres; on y verra la destruction de toutes les sectes, de la Juive, de la Chrétienne, de la Mahométane et des autres Religions, à prendre toutes ces choses dans leur premier principe. " Mais parmi les lettres de L'Aretin à ce Fausto, il ne s'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné; peut-être n'a-t-il jamais été achevé, et quand il l'aurait été et qu'il aurait paru, il serait différent de celui dont il s'agit, dont on prétend qu'il y a une traduction Allemande imprimée in-folio, dont il reste encore des exemplaires dans les bibliothèques d'Allemagne. Claude Beauregard en Latin Berigardus, Professeur en Philosophie, premièrement à Paris, ensuite à Pise et enfin à Padoue, cite ou désigne un passage du livre des trois Imposteurs, où les miracles que Moïse fit en Égypte sont attribués à la supériorité de son démon sur celui des Magiciens de Pharaon. Giordan Brun, brûlé à Rome le 17. Février 1600, a été accusé d'avoir avancé quelque chose d'approchant. Mais parce que Beauregard et Brun ont avancé de pareilles rêveries, et ont jugé à propos de les citer comme tirées du livre des trois imposteurs, est-ce une preuve sûre qu'ils aient lu ce livre ? Ils l'auraient sans doute mieux fait connaître, et auraient dit s'il est manuscrit ou imprimé, en quel volume et en quel lieu.

Tentzelius, sur la foi d'un de ses amis prétendu témoin oculaire, fait la description du livre, spécifiant jusqu'au nombre de huit feuilles ou cahiers ; et voulant prouver au troisième Chapitre que l'ambition des législateurs est la source unique de toutes les Religions, il cite pour exemple Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Struvius après Tentzelius rapporte le même détail, et n'y trouvant rien que la fiction ne puisse inventer, ne paraît pas plus disposé à croire l'existence du livre.

Le Journaliste de Leipzig dans ses acta eruditorum du mois de Janvier 1709. pages 36. et 37.

produit cet extrait d'une Lettre dont voici le sens: étant en Saxe, j'ai vu le livre des trois imposteurs, dans le Cabinet de M. \* \* \*. C'est un volume in 8°. Latin, sans marque ni du nom de l'imprimeur, ni du temps de l'impression, laquelle, à en juger par le caractère, paraissait avoir été faite en Allemagne; j'eus beau employer toutes les inventions imaginables pour obtenir la permission de le lire entier; le maître du livre, homme d'une piété délicate, ne voulut jamais y consentir, et j'ai même su qu'un célèbre Professeur de Wirtemberg lui en avait offert une grosse somme. Étant allé peu de temps après à Nuremberg comme je m'y entretenais un jour de ce livre avec ANDRÉ MYLHDORF, homme respectable par son âge et par sa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avait lu, et que c'était M. WLFER Ministre qui le lui avait prêté; sur quoi de la manière dont il me détaillait la chose, je jugeai que c'était un exemplaire tout semblable au précédent; d'où je concluais qu'indubitablement c'était le livre en question; tout autre qui ne sera pas in 8°. ni d'aussi ancienne impression ne pouvant être le véritable. L'Auteur de ce livre aurait pu et dû donner plus d'éclaircissement, car il ne suffit pas de dire j'ai vu, il faut faire voir et démontrer qu'on a vu, autrement cela n'est pas plus authentique qu'un ouï-dire; à quoi il faut réduire tous les Auteurs, dont il est jusqu'ici fait mention dans cette dissertation.

Le premier qui ait parlé du livre comme existant en 1543, est Guillaume Postel dans son traité de la conformité de l'Alcoran avec la doctrine des Luthériens ou des Évangélistes qu'il nomme Anévangélistes, et qu'il entreprend de rendre tout-à-fait odieux, en voulant faire voir que le Luthéranisme conduit droit à l'Athéisme : il en rapporte pour preuves trois ou quatre livres composés selon lui par des Athées qu'il dit avoir été des premiers Sectateurs du prétendu nouvel Évangile. Id arguit nefarius tractatus Villanovani de tribus Prophetis, cimbalum mundi, Pantagruelus, et novæ insulæ, quorum autores erant evangelistarum antesignani. Ce Villanovanus que Postel dit Auteur du livre des trois imposteurs est Michel Servet, fils d'un Notaire qui étant né en 1509. à Villanueva en Aragon, a pris le nom de Villanovanus dans la préface qu'il ajoute à une Bible qu'il fit imprimer à Lyon en 1542, par Hugues de la Porte, et prenait en France le nom de Villeneuve sous lequel on lui fit son procès après avoir fait imprimer en 1553. à Vienne en Dauphiné la même année de sa mort, son livre intitulé Christianismi restitutio, un livre devenu extrêmement rare par les soins qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler; mais dans tous les catalogues des livres de Servet on n'y trouve point le livre de tribus impostoribus. Ni Calvin, ni Bèze, ni Alexandre Morus, ni aucun autre défenseur du parti Huguenot qui ont écrit contre Servet, et qui avaient intérêt de justifier son supplice, et de le convaincre d'avoir composé ce livre, aucun ne l'en avait accusé. Postel, Ex-Jésuite, est le premier qui sans autorité l'a fait.

Florimond de Rémond, Conseiller au Parlement de Bordeaux, a écrit positivement avoir vu le livre imprimé. Voici ses termes. "Jacques Curio en sa Chronologie de l'an 1556. dit que le Palatinat se remplissait de tels moqueurs de Religion, nommés Lievanistes, gens qui tiennent pour fables les livres saints surtout du grand législateur de Dieu, Moïse : n'a-t-on pas vu un livre forgé en Allemagne quoiqu'imprimé ailleurs, au même temps que l'hérésie jouait aussi son personnage, qui semait cette doctrine portant ce titre des trois imposteurs etc. se moquant des trois Religions qui seules reconnaissent le vrai Dieu, la Juive, la Chrétienne et la Mahométane ? ce seul titre montrait quel était le siècle de sa naissance qui osait produire un livre si impie. Je n'en eusse pas fait mention si Osius et Génébrard avant moi n'en eussent parlé. Il me souvient qu'en mon enfance j'en vis l'exemplaire au Collège de Presle entre les mains de Ramus, homme assez remarquable par son haut et éminent savoir, qui embrouilla son esprit parmi plusieurs

recherches des secrets de la Religion qu'il maniait avec la Philosophie. On faisait passer ce méchant livre de main en main parmi les plus Doctes désireux de le voir. O aveugle curiosité! "Tout le monde connaît Florimond de Rémond pour un auteur sans conséquence, dont on disait communément trois choses mémorables. Ædificabat sine pecuniâ, judicabat sine conscientiâ, scribebat sine scientiâ. On sait même qu'il prêtait souvent son nom au P. Richeaume Jésuite qui (son nom étant fort odieux aux Protestants) se cachait sous celui. du Conseiller de Bordeaux. Mais si Osius et Génébrard en parlaient aussi formellement que Florimond de Rémond, il y aurait de quoi balancer: voici ce que Génébrard en dit dans la page 39. de sa Réponse à Lambert Danau imprimée in 8°. à Paris en 1581. Non Blandratum non Alciatum, non Ochinum, ad Mahometismum impulerunt: non Valleum ad atheismi professionem induxerunt : non alium quemdam ad spargendum libellum de tribus impostoribus quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moses et Mahometes, pellexerunt. Mais est-ce assez spécifier ce livre impie ? et Génébrard dit-il l'avoir vu ? et serait-il possible qu'on n'en eût aujourd'hui plus, et de plus véritables connaissances, s'il avait véritablement existé? On sait combien de menteries se sont débitées dans tous les temps sur plusieurs livres qui ne se sont jamais trouvés, quoique des gens eussent assuré les avoir vus, et même cité les lieux où ils leur avaient été communiqués.

On a voulu dire que le livre des trois imposteurs était dans la Bibliothèque de M. Salvius Plénipotentiaire de Suède à Munster, que la Reine Christine n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivait, aussitôt qu'elle avait su sa mort avait envoyé M. Bourdelot son premier Médecin, prier la veuve de satisfaire sa curiosité, mais qu'elle avait répondu que le malade saisi de remords de conscience la veille de sa mort avait dans sa chambre fait jeter le livre au feu. C'est à-peu-près en même temps que Christine faisait chercher avec empressement le Colloquium heptaplomeres de Bodin, manuscrit alors fort rare : après une longue quête elle parvint enfin à le trouver; mais quelque passion qu'elle eût de voir le livre de tribus impostoribus, quelque recherche qu'elle en eût fait faire dans toutes les bibliothèques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer. N'en peut-on pas conclure qu'il n'existait pas ? Sans quoi les soins de la Reine Christine auraient infailliblement découvert ce livre que Postel annonce avoir paru en 1543. et Florimond de Rémond en 1556. D'autres dans la suite ont assigné d'autres époques.

En 1654. Jean-Baptiste Morin, Médecin célèbre et Mathématicien écrivit une lettre sous le nom de Vincent Panurge qu'il s'adressa à lui-même. Vincentii Panurgii epistola de tribus impostoribus, ad clarissimum virum Joannem-Baptistam Morinum Medicum. Les trois imposteurs dont il veut parler sont Gassendi, Neure et Bernier, qu'il veut rendre odieux par ce titre. Chrétien Kortholt en 1680. a donné le titre de tribus impostoribus à son livre contre Herbert, Hobbes, et Spinoza, et a dit dans sa préface qu'on avait vu le traité véritable des trois imposteurs entre les mains d'un Libraire de Bâle: Tel a été l'abus qu'on a fait de ce titre contre des adversaires, et par où on a imposé à la crédulité des demi-savants qui, sans examiner, sont les dupes du premier coup d'œil. Car serait-il possible, si ce livre avait existé véritablement, qu'on ne l'eût réfuté, comme on a fait le livre des Préadamistes de M. de la Peyrere, et les écrits de Spinoza, l'ouvrage même de Bodin? Le Colloquium heptaplomeres, quoique manuscrit a été réfuté. Le livre de tribus impostoribus méritait-il plus de grâce? D'où vient n'a-t-il point été censuré et mis à l'Index? Pourquoi n'a-t-il point été brûlé par la main du bourreau? Les livres contre les bonnes mœurs se tolèrent quelquefois, mais ceux qui attaquent aussi fortement le fond de la Religion ne

demeurèrent jamais impunis. Florimond de Rémond qui dit avoir vu le livre, a affecté de dire qu'il était alors enfant, âge propre à écrire les Contes des Fées ; il cite Ramus qui était mort il y avait trente ans, et ne pouvait plus le convaincre de mensonge ; il cite Osius et Génébrard, mais en termes vagues sans préciser l'endroit de leurs œuvres. Il dit qu'on faisait passer ce livre de main en main, qu'on aurait plutôt dû enfermer et tenir sous la clef.

On peut encore opposer ce passage de *Thomas Browne* dont voici les mots partie Ière section 19. de son livre intitulé *Religio medici*, traduit de l'Anglais en Latin par *Jean Merrivheater*; monstrum illud hominis, diis inferis a secretis scelus, nefarii illius tractatus de tribus impostoribus author quantumvis ab omni Religione alienus, adeo ut nec Judæus, nec Turca, nec Christianus fuerit, planè tamen athæus non erat. D'où on inférera qu'il fallait qu'il eût vu le livre pour juger ainsi de l'auteur. Mais *Browne* ne parle de la sorte que parce que *Bernardin Ochin*, qui, selon lui, comme il le marque par un astérisque, était auteur de ce livre, était plutôt Déiste qu'Athée, et que tout Déiste avec de l'esprit et un peu de littérature est capable de concevoir et d'exécuter un pareil dessein. *Moltkius* dans sa note sur cet endroit de *Browne* n'assure pas, et avec raison, que ce livre fût d'*Ochin*, car on veut que ce livre ait été composé en Latin, et *Ochin* n'a jamais écrit qu'en Italien; de plus s'il avait été soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, ses ennemis qui ont fait tant de bruit de quelques-uns de ses Dialogues touchant la Trinité et touchant la Polygamie, ne lui auraient pas pardonné le traité *des trois imposteurs*. Mais comment accorder *Browne* et *Génébrard* qui traitent *Ochin* de Mahométan, et qui disent qu'il n'était sectateur ni de Moïse, ni de Jésus-Christ, ni de Mahomet? Que de contradictions!

Naudé par une ridicule méprise croyait ce traité des trois imposteurs d'Arnauld de Villeneuve, Écrivain grossier et barbare ; et *Ernstius* déclare avoir ouï dire étant à Rome à *Campanelle* que c'était l'ouvrage de Muret, Écrivain très-poli et très-latin, postérieur de plus de deux siècles à Arnauld de Villeneuve : mais il faut qu'Ernstius se trompe et que Campanelle ait varié, car dans la préface de son Atheismus triumphatus, et plus expressément encore dans sa question de gentilismo non retinendo, il dit que c'est d'Allemagne que l'ouvrage était parti : ou il faudra supposer qu'il n'y avait que l'édition qui fût d'Allemagne, mais que la composition était de Muret : ce qui sera entièrement opposé à ce que Florimond de Rémond a dit ci-dessus que le livre avait été forgé en Allemagne, quoique imprimé ailleurs : mais Muret a été accusé à faux et ne doit pas avoir besoin d'apologie. On a jugé de sa religion par ses mœurs. Les Huguenots fâchés de ce qu'ayant goûté leur doctrine il l'avait depuis quittée sans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occasion : Bèze dans son Histoire Ecclésiastique lui a reproché deux crimes dont le second est l'athéisme. Joseph Scaliger piqué contre lui 3 pour une bagatelle d'érudition ne lui a pas fait plus de justice : Muret, a-t-il dit malicieusement, serait le meilleur Chrétien du monde s'il croyait en Dieu aussi bien qu'il persuaderait qu'il y faut croire : De là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre Muret, au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernières années de sa vie : on s'est avisé de le noircir 50. ans après sa mort d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus déclarés, et duquel il est très-sûr que de son vivant il ne fut jamais atteint.

Des compilateurs idiots qui n'ont nulle teinture de critique ont enveloppé dans la même accusation le premier que la moindre apparence leur a offert ; un *Etienne Dolet*, d'Orléans, un *François Pueci*, de Florence, un *Jean Milton*, de Londres, un *Merula* faux Mahométan ; on y a même mêlé *Pierre Aretin*, sans considérer qu'il était fort ignorant, sans étude, sans lettres, et ne

<sup>3</sup> Voyez à ce sujet le Dictionnaire de Bayle. art. Trabea.

savait que sa langue naturelle, parce qu'ils en ont ouï parler comme d'un Écrivain très-hardi et très-licencieux; et on s'est avisé de le faire auteur de ce livre. Par la même raison on accuse *Pogge* et d'autres; on remonte jusqu'à *Bocace*, sans doute à cause du 3e Conte de son Décaméron où est rapportée la parabole des trois anneaux ressemblants, de laquelle il fait une très-dangereuse application à la Religion Juive, à la Chrétienne et à la Mahométane, comme s'il voulait insinuer qu'on peut embrasser indifféremment l'une des trois, parce qu'on ne sait à laquelle adjuger la préférence. On n'a pas non plus oublié *Machiavel* et *Rabelais* que *Decker* nomme; et le Hollandais qui a traduit en Français le livre de la Religion du Médecin de *Browne*, dans ses notes sur le Chapitre 20., outre *Machiavel*, nomme encore Érasme.

Avec moins d'extravagance on pourrait y mêler et Pomponace et Cardan. Pomponace Chap. 14e. de son traité de l'immortalité de l'âme raisonnant en pur Philosophe, et faisant abstraction de la croyance Catholique, à laquelle solennellement à la fin de ses livres il proteste de se soumettre, a osé dire que la doctrine de l'immortalité de l'âme avait été introduite par tous les fondateurs de Religion pour contenir les peuples dans le devoir ; en quoi, ou tout le monde, ou la plus grande partie, était dupe ; parce que je suppose, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois Religions celle de Jésus-Christ, celle de Moïse et celle de Mahomet, si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout le monde est trompé : raisonnement scandaleux, et qui nonobstant toutes les précautions de Pomponace a donné lieu à Jacques Charpentier de s'écrier quid vel hac sôla dubitatione in Christiana Schola cogitari potest perniciosius? Cardan fait encore pis dans le 11e. de ses livres de la subtilité; il compare entre elles succinctement les quatre Religions générales, et après les avoir fait disputer l'une contre l'autre, sans qu'il se déclare pour aucune, il finit brusquement de cette sorte his igitur arbitrio victoriæ relictis; ce qui signifie qu'il laisse au hasard à décider de la victoire : paroles qu'il corrige de lui-même dans la seconde édition. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'en ait été repris très-aigrement trois ans après par Jules Scaliger à cause du sens terrible qu'elles renfermaient, et de l'indifférence qu'elles marquaient de la part de Cardan, touchant la victoire que l'un des quatre partis, quel qu'il fût, pouvait remporter, soit par la force des raisons, soit par la force des armes.

Dans le dernier article du Naudæana qui est une rapsodie de bévues et de faussetés, il y a quelques recherches confuses touchant le livre des trois imposteurs. Il y est dit que Ramus l'attribuait à *Postel*, ce qui ne se trouve nulle part dans les écrits de *Ramus*; quoique *Postel* eût d'étranges visions, et que Henri Etienne dépose lui avoir oui dire que des trois Religions, la Juive, la Chrétienne, et la Mahométane, on pourrait en faire une bonne, il n'a pourtant dans aucune de ses œuvres attaqué la Mission de Moïse, ni la Divinité de Jésus-Christ, et n'a pas même osé soutenir en termes précis que cette Religieuse Hospitalière Vénitienne qu'il appelait sa Mère Jeanne serait la rédemptrice des femmes, comme Jésus-Christ avait été le rédempteur des hommes. Seulement, après avoir dit que dans l'homme animus était la partie masculine, anima la féminine, il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues par le péché, sa mère Jeanne réparerait la féminine, comme Jésus-Christ avait réparé la masculine. Le livre où il débite cette extravagance fut imprimé in-16. à Paris l'an 1553. sous le titre des trois merveilleuses victoires des femmes, et n'est pas devenu si rare qu'on ne le trouve encore assez aisément; et l'on verrait de même celui qu'il aurait publié des trois imposteurs, s'il était vrai qu'il fût venu à cet excès d'impiété. Il en était si éloigné que dès l'an 1543. il déclara hautement que l'ouvrage était de Michel Servet, et ne se fit aucun scrupule pour se venger des Huguenots ses calomniateurs de leur imposer dans une Lettre qu'il écrivit à Masius l'an 1563. d'avoir euxmêmes fait imprimer ce livre à Caen, nefarium illud trium impostorum Commentum seu liber contra Christum, Mosem et Mahometem Cadomi nuper ab illis qui Evangelio Calvini se adductissimos profitentur typis excussus est: au même Chapitre du Naudæana il est parlé d'un certain Barnaud en des termes si embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins d'avoir vu un petit livre intitulé le Magot Genevois; c'est un in 8°. de 98. pages imprimé l'an 1613. sans nom du lieu; l'auteur ne s'y nomme pas non plus, et pourrait bien être Henri de Sponde, depuis Évêque de Pamiers: il dit qu'en ce temps-là un Médecin nommé Barnaud convaincu d'Arianisme le fut aussi d'avoir fait le livre de tribus impostoribus, qui à ce compte serait de bien fraîche-date. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce même dernier article du Naudæana, c'est qu'on y fait dire à Naudé, homme d'une expérience infinie en matière de livres, qu'il n'avait jamais vu le livre des trois imposteurs, qu'il ne le croyait pas imprimé, et qu'il estimait fabuleux tout ce qu'on en débitait.

On peut encore ajouter à ce catalogue le fameux athée *Jules César Vanini*, brûlé à Toulouse l'an 1619. sous le nom de *Lucilio Vanino*, accusé d'avoir répandu ce mauvais livre en France quelques années avant celle de son supplice.

S'il y a des écrivains follement crédules, gens dépourvus de sens commun, qui puissent admettre ces impertinences, et assurer que ce livre se vendait publiquement alors en divers endroits de l'Europe, les exemplaires n'en devraient pas être si rares ; un seul suffirait pour résoudre la question : mais on n'en voit aucun ni de ceux-là, ni de ceux qu'on dit avoir été imprimés, soit par Chrétien Wechel à Paris vers le milieu du 16. siècle, soit par le nommé Nachtegal à la Haye en 1614. ou 1615. Le Père Théophile Raynaud a dit que le premier, de riche qu'il était, tomba par punition divine dans une extrême pauvreté. Mullerus dit que le second fut chassé de la Haye avec ignominie. Mais Bayle dans son Dictionnaire au nom de Wechel a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet Imprimeur. A l'égard de Nachtegal, Spizelius rapporte que cet homme qui était d'Alcmar, fut chassé non pour avoir publié le livre des trois imposteurs, mais pour y avoir proféré quelques blasphèmes de cette espèce. Enfin qu'on parcoure avec attention et patience ce que dit Vincent Placcius dans l'édition in-folio de son vaste ouvrage de Anonimis et Pseudonimis, Chrétien Kortholt dans son livre de tribus impostoribus, revu par son fils Sébastien, et enfin Stravius dans l'édition de 1706. de sa dissertation de doctis impostoribus; on ne trouvera rien dans leurs recherches qui prouve que ce livre a existé; et il est étonnant que Struvius qui, malgré les preuves les plus spécieuses que Tentzelius avait pu lui rapporter de l'existence de ce livre, s'était toujours tenu ferme à la négative, se soit avisé depuis de croire le livre existant sur la plus frivole raison qui se puisse imaginer.

Une préface anecdote de l'Atheismus triumphatus lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour se disculper du crime qu'on lui avait imputé d'avoir fait le livre de tribus impostoribus, répondit que 30. ans avant qu'il vînt au monde ce livre avait vu le jour. Chose merveilleuse! cette réponse avancée en l'air a paru si démonstrative à Struvius qu'il a cessé de douter de l'existence du livre, concluant qu'elle était sûre puisqu'il n'était plus permis d'ignorer le temps de l'édition, qui ayant précédé de 30. ans la naissance de Campanelle arrivée en 1568., tombait par conséquent juste en 1538. De là poussant les découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre Bocace pour auteur du livre, par une mauvaise interprétation du livre de Campanelle qui au Chapitre 2. N°. 6. du livre intitulé Atheismus triumphatus s'exprime en ces termes: hinc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non posse discerni inter legem Christi,

Moisis et Mahometis, quia eadem sigua habent uti tres anuli consimiles. Mais Campanelle a-t-il entendu par là que Bocace fût auteur du livre de tribus impostoribus? bien loin de cela ; répondant ailleurs à cette objection des Athées, il dit y avoir satisfait ailleurs contra Boccacium et librum de tribus impostoribus : et Struvius au parag. 9. de sa dissertation de doctis impostoribus cite lui-même le passage d'Ernstius, qui dit que Campanelle lui a dit que le livre était de Muret : mais Muret était né en 1526., et le livre ayant été imprimé en 1538., Muret ne pouvait avoir que 12. ans, âge auquel on ne présumera jamais qu'il ait été capable d'avoir composé un tel livre. Il faut donc conclure que le livre de tribus impostoribus écrit en Latin et imprimé en Allemagne n'a jamais existé. Il n'y a jamais eu de livre imprimé, quelque rare qu'il ait été, dont on ait eu plus de connaissance et plus distincte et plus circonstanciée.

Quoiqu'on n'ait point vu les Oeuvres de Michel Servet, on a toujours su qu'elles avaient été imprimées où elles l'avaient été. Avant les deux éditions modernes qui ont été faites du Cymbalum mundi, ouvrage de Bonnaventure des Perrières, caché sous le nom de Thomas Du Clevier, qui dit l'avoir traduit du Latin, et dont il ne restait que deux exemplaires anciens, l'un dans la Bibliothèque du Roi, et l'autre dans celle de Mr. Bigot, de Rouen, on savait qu'ils étaient imprimés, le temps et le nom du Libraire : il en est de même du livre de la Béatitude des Chrétiens, ou le fléau de la foi, dont l'auteur Geoffroi Vallée, d'Orléans, fut pendu et brûlé en Grève le 9. Février 1573, après avoir abjuré son erreur, petit livre de 13. pages in 8°. imprimé sans nom de lieu et sans date, très-mal raisonné, mais si rare que l'exemplaire qu'en avait M. l'Abbé d'Estrées est peut-être l'unique. Quand tous ces livres auraient absolument péri, on ne douterait pas néanmoins qu'ils n'eussent existé, parce que leur Histoire est aussi vraie que celle du livre des trois imposteurs est apocryphe.

## **RÉPONSE**

## A la Dissertation de M. DE LA MONNOYE sur LE TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS.

Une espèce de dissertation assez peu démonstrative qui se trouve à la fin de la nouvelle édition du Menagiana qu'on vient de publier en ce pays, me donne occasion de mettre la main à la plume pour donner quelque certitude au public sur un fait sur lequel il semble que tous les savants veulent exercer leur critique, et en même temps pour disculper un très-grand nombre de très-habiles personnages et même quelques-uns d'une vertu distinguée, qu'on a tâché de faire passer pour être les auteurs du livre qui fait le sujet de cette dissertation qu'on dit être de M. de la Monnoye: je ne doute pas que ce nouveau livre ne soit déjà entre vos mains, vous voyez que je veux parler du petit Traité de tribus impostoribus. L'Auteur de la dissertation soutient la nonexistence de ce livre et tâche de prouver son sentiment par des conjectures, et sans aucune preuve capable de faire impression sur un esprit accoutumé à ne pas souffrir qu'on lui en fasse accroire. Je n'entreprendrai pas de réfuter, article par article, cette dissertation qui n'a rien de plus nouveau que ce qui se trouve dans une dissertation Latine de doctis impostoribus de M. Burchard Gotthessle Struve imprimée pour la seconde fois à Jène chez Muller en 1706. et que l'auteur a vue puisqu'il la cite. J'ai en main un moyen bien plus sûr pour détruire cette dissertation de M. de la Monnoye, en lui apprenant que j'ai vu meis oculis le fameux petit Traité de tribus impostoribus, et que je l'ai dans mon Cabinet. Je vais vous rendre compte, Monsieur, et au public de la manière dont je l'ai découvert, et comment je l'ai vu ; et je vous en donnerai un court et fidèle extrait.

Étant à Francfort-sur-le-Mein en 1706., je m'en fus un jour chez un des Libraires le mieux assorti de toutes sortes de livres, avec un Juif et un ami nommé Frecht, Étudiant alors en Théologie: Nous examinions le catalogue du Libraire, lorsque nous vîmes entrer dans la boutique un espèce d'Officier Allemand qui s'adressant au Libraire lui demanda en Allemand, s'il voulait conclure leur marché, ou qu'il allait chercher un autre Marchand. Frecht, qui reconnut l'Officier, le salua et renouvela leur connaissance; ce qui donna occasion à mon ami de demander à cet Officier, qui s'appelait *Trawsendorff*, ce qu'il avait à démêler avec le Libraire. Trawsendorff lui répondit qu'il avait deux manuscrits et un livre très-ancien dont il voulait faire une petite somme pour la Campagne prochaine, et que le Libraire se tenait à 50. Rixdales, ne lui voulant donner que 450. Rixdales de ces trois livres, dont il voulait tirer 500. Cette grosse somme pour deux manuscrits et un petit livret, excita la curiosité de Frecht, qui demanda à son ami s'il ne pouvait pas voir des pièces qu'il voulait vendre si cher. Trawsendorff tira aussitôt de sa poche un paquet de parchemin lié d'un cordon de soie, qu'il ouvrit, et en tira ses trois livres. Nous entrâmes dans le Magasin du Libraire pour les examiner en liberté, et le premier que Frecht ouvrit, se trouva l'Imprimé, qui avait un titre Italien écrit à la main à la place du véritable titre qui avait été déchiré. Ce titre était Spaccio della Bestia triumphante dont l'impression ne paraissait pas ancienne : je crois que c'est le même dont *Toland* a fait imprimer une traduction en Anglais il y a quelques années, et dont les exemplaires se sont vendus si cher. Le second qui était un vieux manuscrit Latin d'un caractère assez difficile, n'avait point de titre, mais au haut de la première page était écrit en assez gros caractère : Othoni illustrissimo amico meo carissimo F.I.S.D., et l'ouvrage commençait par une lettre dont voici les premières lignes : quod de tribus famosissimis nationum deceptoribus in ordinem jussu meo digessit

doctissimus ille vir quorum sermonem de illa re in museo meo habuisti exscribi curavi, atque Codicem illum stylo æque vero ac puro scriptum ad te quam primum mitto : ctenim etc. L'autre manuscrit était aussi Latin et sans titre, et commençait par ces mots, qui sont, ce me semble, de Cicéron, dans le premier livre de natura Deorum. Qui vero deos esse dixerunt tanta sunt in varietate et dissensione constituti, ut eorum molestum fit annumerare Sententias ... alterum fieri potest profecto, ut earum nulla ; alterum certè non potest, ut plus una vera sit.

Frecht, après avoir ainsi parcouru les trois livres avec assez de précipitation, s'arrêta au second dont il avait souvent entendu parler, et duquel il avait lu tant d'histoires différentes; et sans rien examiner des deux autres il tira Trawsendorff à part, et lui dit qu'il trouverait partout des marchands pour ces trois livres. On ne parla pas beaucoup du livre Italien, et pour l'autre on convint en lisant par-ci par-là quelques phrases, que c'était un système d'athéisme démontré. Comme le Libraire s'en tenait à son offre, et ne voulait pas convenir avec l'Officier, nous sortîmes et fûmes au logis de Frecht qui ayant ses vues fit venir du vin, et en priant Trawsendorff de nous apprendre comment ces trois livres lui étaient tombés entre les mains, nous lui fîmes vider tant de rasades que sa raison étant en garouage, Frecht obtint sans beaucoup de peine qu'il lui laissât le manuscrit de tribus famosissimis deceptoribus; mais il fallut faire un serment exécrable qu'on ne le copierait pas. A cette condition nous nous en vîmes les maîtres, Vendredi à dix heures du soir jusqu'au Dimanche au soir que Trawsendorff le viendrait chercher et vider encore quelques bouteilles de ce vin qui était à son goût.

Comme je n'avais pas moins d'envie que Frecht de connaître ce livre, nous nous mîmes aussitôt à le parcourir, bien résolus de ne pas dormir jusqu'au Dimanche. Le livre était donc bien gros, dira-t-on? point du tout, c'était un gros in-8°. de dix cahiers, sans la Lettre qui était à la tête, mais d'un si petit caractère, et chargé de tant d'abréviations sans points ni virgules, que nous eûmes bien de la peine à en. déchiffrer la première page en deux heures de temps; mais alors la lecture nous en devint plus aisée, c'est ce qui me fit proposer à mon ami Frecht un moyen, qui me sent assez l'équivoque Jésuitique, pour avoir une copie de ce célèbre Traité, sans .fausser son serment, qui avait été fait ad mentem interrogantis : et il est probable que Trawsendorff, en exigeant qu'on ne copiât pas son livre, entendait qu'on ne le transcrivît point; ainsi. mon expédient fut que nous en fissions une traduction : Frecht y consentit après quelques difficultés, et nous mîmes aussitôt la main à l'œuvre. Enfin nous nous vîmes maîtres du livre le Samedi vers minuit. Je repassai ensuite à loisir notre hâtive traduction, et nous en prîmes chacun une copie, nous engageant de n'en donner à personne. Quant à Trawsendorff, il tira les 500. Rixdales du Libraire qui avait cette commission d'un Prince de la Maison de Saxe, qui savait que ce Manuscrit avait été enlevé de la Bibliothèque de Munich, lorsqu'après la défaite des Français et des Bavarois à Hochstet les Allemands s'emparèrent de cette ville où *Trawsendorff*, comme il nous l'a raconté, étant entré d'appartement en appartement, jusqu'à la Bibliothèque de S.A. Elect., ce paquet de parchemin et ce cordon de soie jaune s'étant offerts à ses yeux, il n'avait pu résister à la tentation de le mettre dans sa poche, se doutant que ce pouvait être quelque pièce curieuse; en quoi il ne se trompait point.

Reste, pour faire l'histoire entière de l'invention de ce Traité, à vous dire les conjectures que nous fîmes Frecht et moi sur son origine. 1°. Nous tombâmes d'accord que cet illustrissimo Othoni à qui il est envoyé, était Othon l'Illustre Duc de Bavière fils de Louis I., et petit-fils d'Othon le Grand, Comte de Schiven et de Witelspach, à qui l'Empereur Frédéric Barberousse avait donné la Bavière pour récompenser sa fidélité, en l'ôtant à Henri le Lion pour punir son

ingratitude : or cet Othon l'Illustre succéda à son Père Louis I. en 1230. sous le règne de l'Empereur Frédéric II. petit-fils de Frédéric Barberousse, et dans le temps que cet Empereur se brouilla tout-à-fait avec la Cour de Rome à son retour de Jérusalem; ce qui nous a fait conjecturer que F.I.S.D. qui suivait l'amico meo carissimo signifiait Fredericus Imperator salutem dicit, conjecture d'où nous conclûmes que le Traité de tribus impostoribus avait été composé depuis l'an 1230, par l'ordre de cet Empereur animé contre la Religion à cause des mauvais traitements qu'il recevait du Chef de la sienne, lequel était alors Grégoire IX. dont il avait été excommunié avant de partir pour ce voyage et qu'il avait poursuivi jusque dans la Syrie, où il avait empêché par ses intrigues sa propre armée de lui obéir. Ce Prince à son retour fut assiéger le Pape dans Rome, après avoir ravagé les Provinces des environs, et ensuite il fit avec lui une Paix qui ne dura guère et qui fut suivie d'une animosité si violente entre l'Empereur et le Saint Pontife qu'elle ne finit que par la mort de celui-ci qui mourut de chagrin de voir Frédéric triompher de ses vaines fulminations, et démasquer les vices du St. Père dans les vers satyriques qu'il fit répandre de tous côtés, en Allemagne, en Italie et en France. Mais nous ne pûmes déterrer quel était ce doctissimus vir avec qui Othon s'était entretenu de cette matière dans le Cabinet et apparemment en la compagnie de l'Empereur Frédéric, à moins qu'on ne dise que c'est le fameux Pierre des Vignes Secrétaire, où comme d'autres veulent Chancelier de l'Empereur Frédéric II. Son Traité de potestate imperiali et ses Épîtres nous apprennent quelle était son érudition et le zèle qu'il avait pour les intérêts de son Maître, et son animosité contre Grégoire IX., les Ecclésiastiques et les Églises de son temps. Il est vrai que dans une de ses Épîtres il tâche de disculper son Maître qu'on accusait dès lors d'être auteur de ce livre, mais cela pourrait appuyer la conjecture et faire croire qu'il ne plaidait pour Frédéric qu'afin qu'on ne mît pas sur son compte une production si scandaleuse : et peut-être nous aurait-il ôté tout prétexte de conjecturer, en confessant la vérité, si lorsque Frédéric le soupçonnant d'avoir conspiré contre sa vie, ne l'eût condamné à avoir les yeux crevés, et à être livré aux Pisantins ses cruels ennemis, et si le désespoir n'eût avancé sa mort dans un infâme cachot, d'où il ne pouvait se faire entendre à personne. Ainsi voilà détruites toutes les fausses accusations contre Averroès, Bocace, Dolet, Aretin, Servet, Ochin, Postel, Pomponace, Campanelle, Pogge, Pulci, Muret, Vanini, Milton et plusieurs autres ; et le livre se trouve avoir été composé par un savant du premier ordre de la Cour de cet Empereur, et par son ordre. Quant à ce qu'on a soutenu qu'il avait été imprimé, je crois pouvoir avancer qu'il n'y a guère d'apparence, puisqu'on peut s'imaginer que Frédéric ayant tant d'ennemis de tous côtés, n'aura pas divulgué ce livre qui leur aurait donné une belle occasion de publier son irréligion, et peut-être n'y en eut-il jamais que l'original, et cette copie envoyée à Othon de Bavière.

En voilà, ce me semble, assez pour la découverte de ce livre, et pour l'époque de son origine : Voici ce qu'il contient.

Il est divisé en six livres ou chapitres chacun desquels contient plusieurs paragraphes; le premier chapitre a pour titre de Dieu, et contient six paragraphes dans lesquels l'auteur, voulant paraître exempt de tous préjugés d'éducation ou de parti, fait voir que quoique les hommes aient un intérêt tout particulier de connaître la vérité, cependant ils ne se repaissent que d'opinions et d'imaginations et que trouvant des gens qui ont intérêt de les y entretenir, ils y restent attachés, quoiqu'ils puissent facilement en secouer le joug, en faisant le moindre usage de leur raison. Il passe ensuite aux idées qu'on a de la Divinité, et prouve qu'elles lui sont injurieuses et qu'elles constituent l'être le plus affreux et le plus imparfait qu'on puisse

s'imaginer : il s'en prend à l'ignorance du Peuple, ou plutôt à sa sotte crédulité en ajoutant foi aux visions des Prophètes et des Apôtres dont il fait un portrait conforme à l'idée qu'il en a.

Le second Chapitre traite des raisons qui ont porté les hommes à se figurer un Dieu; il est divisé en onze paragraphes où l'on prouve que de l'ignorance des causes physiques est née une crainte naturelle à la vue de mille accidents terribles, laquelle a fait douter s'il n'existait pas quelque Puissance invisible : doute et crainte, dit l'auteur, dont les fins Politiques ont su faire usage selon leurs intérêts, et ont donné cours à l'opinion de cette existence qui a été confirmée par d'autres qui y trouvaient leur intérêt particulier, et s'est enracinée par la sottise du Peuple toujours admirateur de l'extraordinaire, du sublime et du merveilleux. Il examine ensuite quelle est la nature de Dieu, et détruit l'opinion vulgaire des causes finales comme contraires à la saine Physique : enfin il fait voir qu'on ne s'est formé telle ou telle idée de la Divinité, qu'après avoir réglé ce que c'est que perfection, bien, mal, vertu, vice, règlement fait par l'imagination et souvent le plus faux qu'on puisse imaginer ; d'où sont venues les fausses idées qu'on s'est faites et qu'on conserve de la divinité. Dans le dixième l'auteur explique à sa manière ce que c'est que Dieu, et en donne une idée assez conforme au système des Panthéistes, disant que le mot Dieu nous représente un être infini, dont l'un des attributs est d'être une substance étendue, et par conséquent éternelle et infinie ; et dans le 11. il tourne en ridicule l'opinion populaire qui établit un Dieu tout-à-fait ressemblant aux Rois de la terre; et passant aux livres sacrés, il en parle d'une manière très-désavantageuse.

Le troisième Chapitre a pour titre ce que signifie le mot *Religion*; comment et pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Ce Chapitre a vingt-trois paragraphes. Il y examine dans les neuf premiers l'origine des Religions et il confirme par des exemples et des raisonnements que bien loin d'être divines, elles sont toutes l'ouvrage de la Politique: Dans le dixième paragraphe il prétend dévoiler l'imposture de Moïse en faisant voir qui il était et comment il s'est conduit pour établir la Religion Judaïque: dans .le onzième, on examine les impostures de quelques Politiques comme Numa et Alexandre. Dans le douzième on passe à Jésus-Christ dont on examine la naissance: dans le 13e. et les suivants on traite de sa Politique: dans le dix-septième et le suivant on examine sa morale, qu'on ne trouve pas plus pure que celle d'un grand nombre d'anciens Philosophes: dans le dix-neuvième on examine si la réputation où il a été après sa mort est de quelque poids pour sa Déification; et enfin dans le 22e. et le 23e. on traite de l'imposture de Mahomet dont on ne dit pas grand' chose, parce qu'on ne trouve pas d'Avocats de sa doctrine comme de celle des deux autres.

Le quatrième Chapitre contient des vérités sensibles et évidentes, et n'a que six paragraphes où on démontre ce que c'est que Dieu, et quels sont ses attributs : on rejette la croyance d'une vie à venir et de l'existence des Esprits.

Le cinquième Chapitre traite de l'Âme ; il a sept paragraphes dans lesquels, après avoir exposé l'opinion vulgaire, on rapporte celle des Philosophes de l'antiquité, ainsi que le sentiment de Descartes ; et enfin l'auteur démontre la nature de l'âme selon son système.

Le sixième et dernier Chapitre a sept paragraphes ; on y traite des Esprits qu'on nomme *Démons*, et on fait voir l'origine et la fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.

Voilà l'anatomie du fameux livre en question : j'aurais pu la faire d'une manière plus étendue et plus particularisée, mais outre que cette Lettre est déjà trop longue, j'ai cru que c'était en dire assez pour le faire connaître, et faire voir qu'il est en nature entre mes mains. Mille autres raisons que vous comprendrez assez m'empêchent de m'étendre autant que je l'aurais pu; mais

est modus in rebus.

Ainsi quoique ce livre soit en état d'être imprimé avec une Préface dans .laquelle j'ai fait l'histoire de ce livre, et de la manière qu'il a été découvert avec quelques conjectures sur son origine, outre quelques remarques qu'on pourrait mettre à la fin, cependant je ne crois pas qu'il voie jamais le jour, ou il faudrait que les hommes quittassent tout d'un coup leurs opinions et leur imaginations comme ils ont quitté les fraises, les canons et les autres vieilles modes. Quant à moi, je ne m'exposerai pas au *Stylet Théologique* que je crains autant que le *Fra-Paulo* craignait le *Stylum Romanum*, pour donner le plaisir à quelques savants de lire ce petit Traité; mais aussi je ne serai pas assez superstitieux pour, au lit de la mort, le faire jeter au feu, comme on prétend que fit *Salvius* Plénipotentiaire de Suède à la Paix de Munster: ceux qui viendront après moi en feront tout ce qu'il leur plaira, sans que je m'en inquiète dans le tombeau. Avant d'y descendre, je suis avec estime, Monsieur, votre très-obéissant serviteur.

## J. L. R. L.

De Leyde ce ler Janvier 1716.

Cette Lettre est du Sieur *Pierre Frédéric Arpe*, de Kiel, dans le Holstein, Auteur de l'Apologie de *Vanini*, imprimée à Rotterdam in-8°. en 1712.

## **COPIE**

de l'Article IX. du Tome 1er, seconde Partie, des Mémoires de Littérature, imprimés à la Haye chez Henry du Sauzet 1716.

On ne peut plus présentement douter qu'il n'y ait eu un Traité de tribus impostoribus puisqu'il s'en trouve plusieurs copies manuscrites. Si M. de la Monnoye l'eût vu aussi conforme qu'il est à l'extrait qu'en donne M. Arpe dans sa Lettre imprimée à Leyde le 1er Janvier 1716., même division en six Chapitres, mêmes titres et les mêmes matières qui y sont traitées, il se serait récrié contre la supposition de ce livre qu'on voudrait mal-à-propos attribuer à Pierre des Vignes Secrétaire et Chancelier de l'Empereur Frédéric II. Ce judicieux Critique a déjà fait voir la différence du style Gothique de *Pierre des Vignes* dans ses Épîtres d'avec celui employé dans la Lettre que l'on feint adressée au Duc de Bavière Othon l'Illustre en lui envoyant ce livre. Une remarque bien plus importante n'aurait pas échappé à ses lumières. Ce Traité des trois Imposteurs est écrit et raisonné suivant la méthode et les principes de la nouvelle Philosophie, qui n'ont prévalu que vers le milieu du 17e. siècle, après que les Descartes, les Gassendi, les Bernier et quelques autres se sont expliqués avec des raisonnements plus justes et plus clairs que les anciens Philosophes qui avaient affecté une obscurité mystérieuse, voulant que leurs secrets ne fussent que pour les initiés. Il a même échappé à l'auteur de l'ouvrage dans son cinquième Chapitre de nommer M. Descartes, et il y combat les raisonnements de ce grand homme au sujet de l'âme. Or ni Pierre des Vignes, ni aucun de ceux qu'on a voulu faire passer pour auteurs de ce livre, n'ont pu raisonner suivant les principes de la nouvelle Philosophie, qui n'ont prévalu que depuis qu'ils ont écrit. A qui donc attribuer ce livre ? On pourrait conclure qu'il n'est que du même temps que la petite Lettre imprimée à Leyde en 1716. Mais il se trouvera une difficulté. Tentzelius, qui a écrit en 1689. et postérieurement, donne aussi un extrait de ce livre sur la foi d'un de ses amis prétendu témoin oculaire : ainsi sans vouloir fixer l'époque de la composition de ce livre qu'on disait composé en Latin et imprimé, le petit Traité Français manuscrit, fait qu'il n'ait jamais été écrit qu'en cette langue ou qu'il soit une traduction du Latin, ce qui serait difficile à croire, ne peut être fort ancien.

Ce n'est pas même le seul livre composé sous ce titre et sur cette matière : un homme que son caractère et sa profession auraient dû engager à s'appliquer à d'autres matières plus convenables, s'est avisé de composer un gros ouvrage écrit en Français sous ce même titre des trois imposteurs. Dans une préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage, il dit qu'il y a longtemps qu'on parle beaucoup du livre des trois imposteurs qui ne se trouve nulle part, soit qu'il n'ait véritablement jamais existé, ou qu'il soit perdu ; c'est pourquoi il veut, pour le restituer, écrire sur le même sujet. Son ouvrage est fort long, fort ennuyeux, et fort mal composé, sans principes, sans raisonnements. C'est un amas confus de toutes les injures et invectives répandues contre les trois législateurs. Ce manuscrit était en deux volumes in-folio épais, et d'une belle écriture et assez menue : le livre est divisé en grand nombre de Chapitres. Un autre manuscrit semblable fut trouvé après la mort d'un Seigneur, ce qui donna occasion de faire enlever cet auteur, qui ayant été averti fit en sorte qu'il ne se trouvât rien parmi ses papiers pour le convaincre. Depuis ce temps il vit enfermé dans un monastère où il fait pénitence. En 1733. il a recouvré entièrement sa liberté, et on a ajouté une pension de 250. liv. sur l'Abbaye de St. Liguaire à une première qu'il avait réservée de 350. liv. sur son Bénéfice ; il se nommait

Guillaume, Curé de Fresne-sur-Berny, frère d'un Laboureur du Pays. Il avait été ci-devant Régent au collège de Montaigu ; dans sa jeunesse il avait été enrôlé dans les Dragons, et ensuite il s'était fait Capucin.

\_\_\_\_\_

TABLE
DES MATIERES
Traitées dans le Livre
DES TROIS IMPOSTEURS,
Et des pièces relatives à cet Ouvrage.

CHAPITRE. I. De Dieu. Fausses idées que l'on a de la Divinité, parce qu'au lieu de consulter le bon sens et la raison, on a la faiblesse de croire aux opinions, aux imaginations, aux visions de gens intéressés à tromper le peuple et à l'entretenir dans l'ignorance et dans la superstition.

CHAPITRE. II. Des raisons qui ont engagé les hommes à se figurer un Être invisible qu'on nomme communément Dieu. De l'ignorance des causes physiques, et de la crainte produite par des accidents naturels, mais extraordinaires ou terribles, est venue l'idée de l'existence de quelque Puissance invisible ; idée dont la Politique et l'Imposture n'ont pas manqué de profiter. Examen de la nature de Dieu. Opinion des causes finales réfutée comme contraire à la saine Physique.

CHAPITRE. III. Ce que signifie le mot Religion. Comment et pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Toutes les Religions sont l'ouvrage de la politique. Conduite de Moïse pour établir la Religion Judaïque. Examen de la Naissance de Jésus-Christ, de sa Politique, de sa Morale, et de sa réputation après sa mort. Artifices de Mahomet pour établir sa Religion. Succès de cet Imposteur plus grand que ceux de Jésus-Christ.

CHAPITRE. IV. Vérités sensibles et évidentes. Idée de l'Être universel. Les attributs qu'on lui donne dans toutes les Religions, sont pour la plupart incompatibles avec son essence, et ne conviennent qu'à l'homme. Opinion d'une vie à venir et de l'existence des Esprits, combattue et rejetée.

CHAPITRE. V. De l'Âme. Opinions différentes des Philosophes de l'antiquité sur la nature de l'Âme. Sentiment de Descartes réfuté. Exposition de celui de l'Auteur.

CHAPITRE. VI. Des Esprits qu'on nomme Démons. Origine et fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.

SENTIMENTS sur le Traité DES TROIS IMPOSTEURS. Extrait d'une Lettre ou Dissertation de M. de la Monnoye à ce sujet.

RÉPONSE à la Dissertation de M de la Monnoye sur LE TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS.

COPIE de l'Article IX. du Tome 1<sup>er</sup>, seconde Partie, des Mémoires de Littérature, imprimés à la Haye chez Henri du Sauzet 1716.

FIN.